

Le COREMOB en BRETAGNE

Bilan des actions menées entre 2018 et 2020



**COmité REgional de la MOBilité
européenne et internationale des jeunes**

ÉDITO

Cinq années ! Cinq années déjà se sont écoulées entre la 1^{re} session du Coremob breton et la 8^e en décembre 2020. Pendant cette période, l'appropriation des axes stratégiques posés et portés par les institutions et associations a été remarquable par le nombre et la qualité des actions mises en œuvre. L'esprit de collaboration, de confiance et de co-construction entre acteurs de la mobilité internationale, que ça soit de l'éducation formelle ou de l'éducation populaire, s'est révélé particulièrement efficace à la lecture des résultats que vous allez découvrir. Vous noterez que les pilotes associatifs et institutionnels des différents chantiers du plan d'action se sont mobilisés par la création de véritables réseaux d'acteurs, facilitant ainsi la mise en œuvre des projets à l'attention des jeunes bretons.

Je souhaite souligner également ces partages riches de savoir-faire et d'expérience entre établissements de formation, enseignants et jeunes de l'éducation formelle, associations, formateurs et jeunes de l'éducation populaire pour mettre en œuvre ces mobilités européennes et internationales.

Il s'agit désormais de construire le futur plan d'action pluriannuel à partir notamment de ce bilan et en prenant en compte un nouveau contexte international avec la présence de la Covid-19 mais aussi de celle plus joyeuse de la nouvelle programmation Erasmus+ 2021-2027 avec une augmentation des crédits de 80 %. Le Coremob doit incarner les priorités des institutions, des établissements de formation, du tissu associatif régional, mais aussi... des jeunes, afin de continuer à stimuler une ouverture citoyenne et internationale de la Bretagne.

Kajta Kruger,

Conseillère régionale, déléguée à la coopération décentralisée et internationale, à la Présidence du comité mixte de solidarité internationale et à la mobilité internationale des jeunes

PARTIE I. Le Coremob en Bretagne : son organisation et son impact sur le territoire.....	2
I. Le Coremob en Bretagne : son fonctionnement.....	2
A) Le Coremob : 5 chantiers, 16 actions, 6 chef·fes de file	3
B) La gouvernance du Coremob	4
II. Les objectifs et réalisations dans le cadre du Coremob.....	10
A) Chantier transversal : sens, valeurs et promotion de la mobilité internationale	12
B) Chantier n°1 : lisibilité de l'information sur la mobilité.....	17
C) Chantier n°2 : mise en réseau et formations des acteur·rices de la mobilité.....	23
D) Chantier n°3 : accompagnement des publics les plus éloignés de la mobilité internationale	29
E) Chantier n°4 : accès des jeunes breton·nes au processus d'accompagnement, en amont et en aval des mobilités.....	34
III. Les apports du Coremob entre 2015 et 2020.	38
A) 2018-2020, une période de pérennisation, d'amélioration ou de renouvellement des actions.....	38
B) La période 2015-2020 : les apports transversaux du Coremob.	40
 PARTIE II. L'après Coremob 2018-2020.....	43
I. 2021 : année de transition	43
A) Les évolutions de la gouvernance du Coremob et du pilotage au sein des chantiers.....	43
B) La COVID-19 : des projets freinés, adaptés mais maintenus !.....	44
II. L'après 2021 : quelle évolution du Coremob ?	47
A) Les préconisations et perspectives	47
B) Un Coremob tourné vers l'avenir.....	50
 Annexes.....	52

PARTIE I. Le Coremob en Bretagne : son organisation et son impact sur le territoire.

Le cadre d'action du Coremob : la circulaire interministérielle du 23/02/2015

La création des Coremob a été impulsée par l'Etat, qui a adopté en février 2013 un « Plan Priorité Jeunesse » avec un chantier n°10 relatif à la mobilité internationale. Deux ans plus tard, la circulaire interministérielle du 23 février 2015¹ a posé les jalons de cette nouvelle instance régionale : le Coremob (Comité régional de la mobilité européenne et internationale).

La circulaire met en évidence plusieurs éléments essentiels à la compréhension de ce que sont les Coremob :

- Sur la composition → tous·tes les acteur·rices de la mobilité sur le territoire sont convié·es à participer au Coremob qu'ils ou elles soient issu·es de l'éducation formelle, non formelle ou du monde professionnel ;
- Sur les missions de l'instance → les objectifs à poursuivre sont nombreux comme l'échange entre les différent·es acteur·rices d'un territoire, l'encouragement au dialogue interculturel et de la citoyenneté européenne et internationale, la valorisation des actions locales à dimension européenne et internationale, etc. Tous ces objectifs sont coordonnés et pilotés par le Coremob avec comme bénéficiaires privilégié·es notamment les JAMO (terminologie de l'Union Européenne pour désigner les jeunes ayant moins d'opportunités).

En définitive, la circulaire met en avant la volonté de développement d'une synergie entre les partenaires locaux·les et internationaux·les de la mobilité, permettant ainsi à des jeunes, parfois éloigné·es de ce type de dispositifs, de bénéficier d'une expérience unique aidant à leur intégration sociale et professionnelle.

I. Le Coremob en Bretagne : son fonctionnement

Initialement, le Coremob a adopté la structuration suivante :

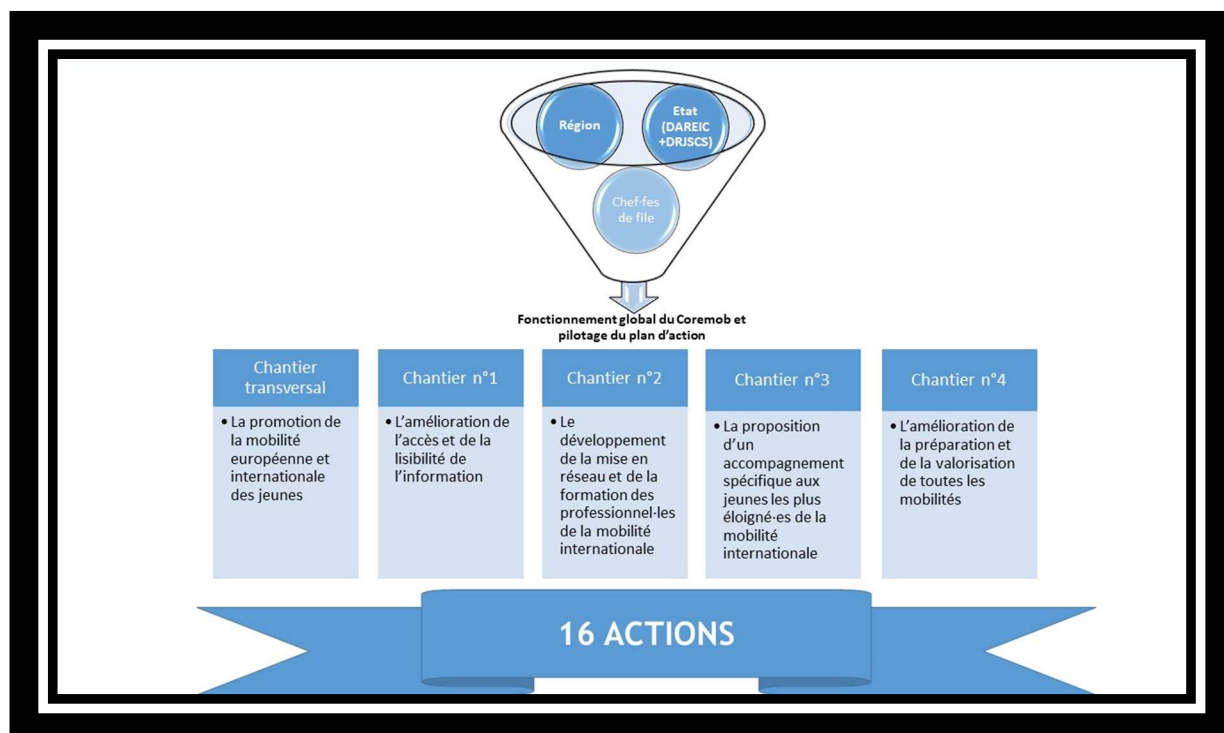
- Un co-pilotage entre le Conseil Régional de Bretagne et l'Etat, représenté par la DRJSCS (Direction régionale de la jeunesse, du sport et de la cohésion sociale)² et le Rectorat à travers la DAREIC (Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération).
- 5 chantiers coordonnés par des structures associatives dites « chef·fes de file » et touchant à des axes de travail différents mais complémentaires ;
- Des actions composant les différents chantiers et réalisées par les acteur·rices breton·nes de la mobilité internationale.

Cependant, le Coremob a évolué au fil du temps et cette structuration a donc été quelque peu modifiée. Les grands axes de travail et objectifs sont restés les mêmes, en revanche les actions

¹ <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/39281>

² Suite à une réorganisation des services de l'Etat, les missions relatives à la mobilité internationale des jeunes précédemment gérées par la DRJSCS sont désormais portées depuis le 1er janvier 2021 par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) au sein du Rectorat.

menées au sein des chantiers ont évolué tout comme les structures coordinatrices ou chef·fes de file de ces chantiers.



A) Le Coremob : 5 chantiers, 16 actions, 6 chef·fes de file.

1- Le fonctionnement global et les sujets clés

De façon synthétique, le Coremob pourrait être assimilé à une plateforme de discussion et de coordination des actions menées par les acteur·rices breton·nes, en faveur de la mobilité internationale. Ces acteur·rices sont mobilisé·es autour de 5 grands axes de travail, 5 sujets clés nommés chantiers :

- La promotion de la mobilité européenne et internationale des jeunes (chantier transversal) ;
- L'amélioration de l'accès et de la lisibilité de l'information (chantier n°1) ;
- Le développement de la mise en réseau et de la formation des professionnel·les de la mobilité internationale (chantier n°2) ;
- La proposition d'un accompagnement spécifique aux jeunes les plus éloigné·es de la mobilité internationale (chantier n°3) ;
- L'amélioration de la préparation et de la valorisation de toutes les mobilités (chantier n°4).

Entre 2018 et 2020, ces 5 chantiers ont été coordonnés par 6 structures associatives en lien avec les institutions avec parfois un co-pilotage au sein d'un même chantier. Ces structures associatives seront présentées plus en détail ci-après.

Les 20 actions menées entre 2015-2017 se sont transformées en 16 actions entre 2018-2020. Cette évolution s'explique tout d'abord dans le fait que certaines actions aient pris fin. On peut notamment citer l'action n°1, c'est-à-dire l'enquête visant au recensement des acteur·rices et besoins sur la mobilité internationale, qui n'a pas été renouvelée et pourrait l'être dans le prochain plan d'action. D'autre part, certaines actions comme celles liées au réseau des développeur·euses Erasmus + ont

été regroupées pour des raisons de cohérence et de complémentarité entre elles. En d'autres termes, le nombre d'actions n'a pas diminué mais elles ont été réorganisées.

Enfin, il existe des connexions entre les chantiers qui évoluent de manière décloisonnée. La mise en réseau des acteur·rices et la formation des professionnel·les de la mobilité (chantier n°2) se développe et se renforce, par exemple, à mesure que la lisibilité de l'information s'améliore (chantier n°1). Cette analyse est transposable aux différents chantiers.

Au-delà des chantiers et actions qui composent le Coremob, celui-ci est aussi l'occasion pour les acteur·rices de la mobilité internationale de se retrouver annuellement pour échanger sur les pratiques, intégrer de nouveaux participant·es et ainsi perpétuer la dynamique de réseau mise en place depuis 2015.

2- Le Coremob, le rassemblement annuel des acteur·rices breton·nes de la mobilité internationale

Depuis son installation le 22 juin 2015, le Coremob s'est réuni à 8 reprises avec en moyenne entre 50 à 80 participant·es par session. Ces rassemblements permettent aux différents acteur·rices breton·nes de la mobilité internationale de se retrouver dans une ambiance conviviale et studieuse pour échanger, orienter et coordonner le futur des actions. En effet, cette rencontre est l'occasion d'un temps de bilan sur ce qui a été respectivement mené dans les chantiers mais aussi un temps de réflexion sur ce qu'il convient de réaliser en fonction des besoins des professionnel·les.

Abordant à chaque session des thèmes différents, avec des ateliers animés par les structures associatives, le Coremob est aussi un moment de prise de parole pour les jeunes. Leurs témoignages sont mis en avant lors de ce moment et permettent aux acteur·rices d'avoir le retour et la vision de jeunes ayant bénéficié d'un dispositif de mobilité.

Enfin, ces rencontres demeurent aussi le moment privilégié pour mettre en avant les différents travaux transversaux menés en faveur de la mobilité internationale, notamment les études sur la mobilité réalisée sur le territoire breton.

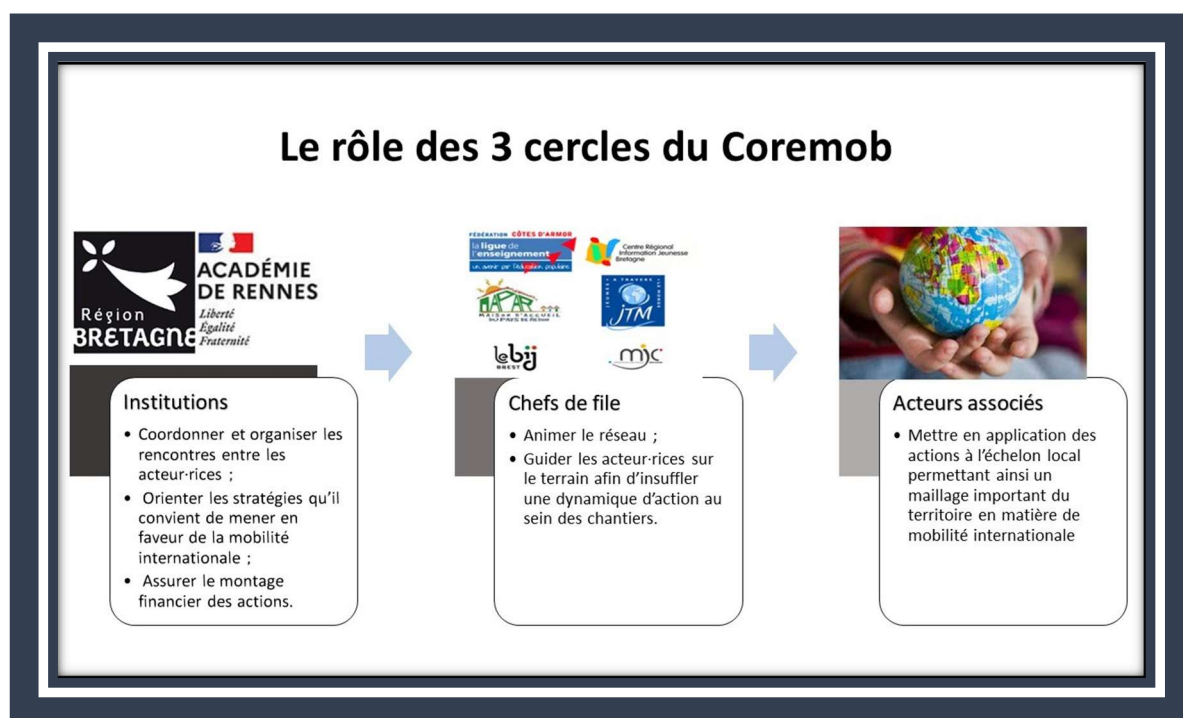
Initialement, le Coremob se réunissait deux fois par an pour impliquer au mieux les acteur·rices. Une fois la dynamique lancée, étant donné le rythme soutenu des travaux des chantiers, il a été décidé d'organiser une unique session annuelle courant décembre à partir de 2018.

B) La gouvernance du Coremob

La gouvernance 2018-2020 du Coremob comporte 3 cercles :

- Les institutions, pilotes du Coremob, avec d'une part l'Etat représenté par le Rectorat (DAREIC - Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération) et la DRJSCS ; et d'autre part le Conseil régional. Il s'agit donc un co-pilotage « Etat-Région » ;
- Les chef·fes de file qui mettent en œuvre les actions du Coremob : Jeunes à travers le Monde (JTM), le Centre régional d'information jeunesse (CRIJ), la Maison d'accueil du pays de Redon (MAPAR), le Bureau d'information jeunesse à Brest, la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor (Ligue de l'enseignement 22) et la Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture (FRMJC) ;
- Les acteur·rices associé·es à la mise en œuvre du Coremob, c'est-à-dire ceux·celles participant de manière active aux actions ou ceux participant aux rassemblements annuels.

Quel est le rôle de chacun ?



- Les institutions ont pour rôle de coordonner et d'organiser les rencontres entre les acteur·rices, d'orienter les stratégies qu'il convient de mener en faveur de la mobilité internationale et de s'assurer du montage financier des actions. Ce travail s'effectue en lien étroit avec les acteur·rices investi·es dans cette thématique et en prenant en compte leurs besoins et attentes.
- Les chef·fes de file ont quant à eux·elles un rôle d'animateur·rice de réseau guidant les acteur·rices sur le terrain afin d'insuffler une dynamique d'action au sein des chantiers.
- Les acteur·rices associé·es ont un rôle de mise en oeuvre des actions à l'échelon local permettant ainsi un maillage important du territoire en matière de mobilité internationale.

1- Les institutions

L'Etat :

- La DRJSCS → La Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale intervient et coordonne les actions de l'Etat dans 3 grands domaines : les politiques sociales, les politiques sportives et les politiques de jeunesse, de vie associative et d'éducation populaire. Au sein du Coremob, la DRJSCS a assuré un rôle de veille, d'accompagnement et d'habilitation des structures recevant des jeunes volontaires en CES (Corps Européen de Solidarité). Elle s'est ainsi positionnée comme un référent régional en ce qui concerne les mobilités du registre de l'éducation non formelle, en tant que « correspondant régional de l'agence Erasmus + Jeunesse et Sports ». Enfin, son rôle a été primordial dans la coordination et le secrétariat du Coremob depuis 2015. Suite à une réorganisation des services de l'Etat, les missions relatives à la mobilité internationale des jeunes précédemment gérées par la DRJSCS sont désormais portées depuis le 1er janvier 2021 par la Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES) au sein du Rectorat.³

³ <https://bretagne.drjscs.gouv.fr/spip.php?article797>

- Le Rectorat → La Délégation académique aux relations européennes et internationales et à la coopération au sein du Rectorat assure notamment des missions de relai d'informations auprès des établissements bretons concernant les différents programmes de mobilité comme Erasmus + Education-formation, d'élaboration de projets avec différents partenaires étrangers, de réalisation d'échanges individuels et collectifs ou encore d'établissement de contacts aux niveaux européen et international.

Cette politique académique d'ouverture et de projection d'actions à l'international explique le rôle de pilote joué par la DAREIC au sein du Coremob. De plus, cette délégation s'inscrit aussi comme coordinatrice dans le chantier n°2 concernant l'action « d'identification et de formation des ERAEI (enseignant·e référent·e de l'action européenne et internationale) dans les établissements scolaires bretons » (cf. fiche action n° 7).

La Région Bretagne :

La Région Bretagne s'investit dans le Coremob en tant que co-pilote, en s'appuyant sur une coopération inter-directions avec :

- La Direction de l'éducation, des langues de Bretagne et du sport (DELS) qui a notamment pour mission, dans le cadre de la mobilité internationale, d'animer des réseaux d'acteur·rices régionaux (Coremob, réseau des développeur·euses de la mobilité) et de financer des mobilités d'apprenant·es sur fonds régionaux ou européens. La Région est également coordinatrice d'action au sein du chantier n°2 puisqu'elle pilote le réseau des développeur·euses Erasmus + (cf. fiche action n°11).
- La Direction des affaires européennes et internationales (DAEI) qui assure la coordination des actions de la Région auprès des institutions européennes, des régions partenaires et à l'international.

D'autres directions du Conseil régional jouent également un rôle au sein du Coremob : le pôle jeunesse au sein de la Direction de l'aménagement et de l'égalité et la Direction de l'orientation et de la prospective emploi-compétences.

2- Les chef·fes de file

Entre 2018 et 2020, 6 chef·fes de file ont assumé un travail de coordination et d'animation des chantiers du Coremob pour favoriser la mobilité internationale des jeunes. A ces 6 structures associatives peuvent être ajoutées la Région et la DAREIC qui jouent, eux aussi, un rôle de chef·fe de file pour les chantiers n°2 et 3, en complément de leur rôle institutionnel.



- **Le CRIJ (Centre régional d'information jeunesse)⁴** → Association créée en 1976, le CRIJ fait partie d'un réseau regroupant 1500 structures accueillant des jeunes et répondant à la Charte européenne de l'Information Jeunesse (IJ). Selon celle-ci, les CRIJ sont des centres de ressources assurant le développement et l'animation de leurs réseaux respectifs, c'est à dire régionaux. Le CRIJ est intégré dans le Réseau IJ Bretagne. En effet, l'information jeunesse est une mission d'intérêt général au service du public, définie et garantie par l'Etat. Le Ministère en charge de la Jeunesse labellise les structures constituant le réseau : centres, bureaux, points. Le CRIJ Bretagne coordonne et soutient leur développement avec le concours des collectivités territoriales.

⁴ <http://www.crij-bretagne.com/>

Ses missions principales sont :

- D'informer les jeunes notamment par l'accueil numérique, l'innovation (avec la mise en application progressive de nouveaux services) et l'engagement ;
- D'animer les territoires par la veille permanente sur de nombreux sujets, la coordination (animation du réseau IJ sur le territoire breton avec l'appui de 3 coordinateur·rices) et le partenariat avec l'ADIJ 22, les partenariats et la formation à destination des professionnel·les du réseau IJ et de ses partenaires.

Chef de file du chantier n°1, le CRIJ assure l'accès et la lisibilité de l'information aux professionnel·les, aux jeunes et à toute personne s'intéressant à la mobilité internationale. C'est notamment par l'intermédiaire du site « En Route pour le Monde » que le CRIJ communique cette information.



- **La MAPAR (Maison d'accueil du pays de Redon)⁵** → Association créée en 1982, elle propose aux jeunes de 16 à 30 ans des solutions d'insertion professionnelle, sociale et citoyenne par le logement. Inscrite dans le réseau « Union nationale pour l'habitat des jeunes » (UNAH), elle partage des valeurs

de mixité sociale, de développement de l'autonomie par le vivre ensemble, l'initiative, la participation active et la solidarité.

Ses missions principales sont :

- D'informer notamment, depuis 1998, sur les programmes Erasmus + et de proposer des informations sur la mobilité européenne (SCI = service civil international / SVE = service volontaire européen) ;
- D'envoyer et d'accueillir des jeunes entre 18 et 30 ans souhaitant réaliser une expérience de volontariat dans un pays européen ;
- D'organiser diverses actions et européennes comme des rencontres internationales de jeunes, des week-ends à l'étranger, une semaine de l'Europe ...

Cheffe de file du chantier n°2, la MAPAR est en charge de la formation et de la mise en réseau des acteur·rices breton·nes de la mobilité internationale.



- **JTM (Jeunes à travers le Monde)⁶** → Association créée en 1990, elle a pour but de favoriser la mobilité des 16-35 ans à l'étranger (bourse, stage, volontariat, solidarité internationale...). Soutenue par le Département d'Ille et Vilaine et l'Union Européenne, agréée organisme de formation, jeunesse et éducation populaire, JTM a notamment formalisé le concept de « Parcours de mobilité » dans le cadre du Coremob (partir d'une mobilité courte pour gagner en autonomie avant

d'envisager une mobilité longue). JTM accompagne plus de 500 jeunes breton·nes par an.

Ses missions principales sont de :

⁵ <https://www.mapar.fr/>

⁶ <https://international-jtm.com/>

- Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes à travers une mobilité internationale afin de leur permettre de développer des compétences personnelles utiles à l'insertion professionnelle ;
- Permettre aux jeunes de devenir des citoyen·nes et acteur·rices autonomes de leur projet ;
- Favoriser une démarche partenariale locale comme internationale pour assurer la mobilité internationale des jeunes.

Chef de file du chantier n°3, JTM accompagne les publics les plus éloignés de la mobilité.



• **Le BIJ de Brest (Bureau d'information jeunesse)**⁷ → Association créée en 1993 et membre du réseau information jeunesse. Le BIJ est accrédité en tant que structure d'accueil, de coordination et d'envoi de jeunes dans le cadre du service volontaire européen et est aussi membre du réseau des développeur·euses Erasmus +. De plus, il intervient toute l'année lors de forums et associations, dans les établissements scolaires ainsi qu'au sein du Conseil Régional des Jeunes.

Il a notamment été missionné par la ville de Brest pour :

- Accueillir les jeunes afin de les informer sur la vie quotidienne, les études et formations, les loisirs, la santé, le logement, la mobilité internationale, etc.
- Créer, produire et actualiser les informations sur l'ensemble des questions et centres d'intérêts des jeunes ;
- Proposer une diffusion multicanale et dynamique de l'information.

Chef de file du chantier n°4, le BIJ de Brest œuvre pour l'accompagnement en amont et en aval des mobilités des jeunes volontaires souhaitant s'engager. L'action du BIJ de Brest concerne autant les jeunes de l'éducation formelle que non formelle ainsi que les mobilités sortantes comme entrantes. Le BIJ a été porteur et coordinateur d'un consortium régional inter-associations concernant l'accueil de jeunes volontaires européens notamment dans les lycées (cf. fiche action n°15 - Projet BEST).



▪ **La FRMJC (Fédération régionale des maisons des jeunes et de la culture)**⁸ → Association d'éducation populaire travaillant à l'émancipation individuelle et collective des personnes. Elle offre aux jeunes et aux adultes la possibilité de progresser à tous les âges. Elle a pour mission d'animer les lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitant·es. La FRMJC est composée de 20 MJC (maisons des jeunes et de la culture) sur trois départements : Ille-et-Vilaine, Côtes d'Armor et Finistère.

La FRMJC œuvre principalement sur 3 axes :

- La jeunesse → la Fédération a la volonté de mettre les jeunes au cœur du projet par l'entrée culture, loisirs et citoyenneté. Elle véhicule des valeurs d'éducation populaire en favorisant l'expression, l'expérimentation, la coopération, l'action, le développement individuel et collectif et l'innovation ;
- L'international → avec des partenaires comme la Belgique, la Palestine, la Tunisie, l'Allemagne, la Bosnie, elle développe des échanges internationaux entre jeunes. Elle mène

⁷ <https://www.bij-brest.org/>

⁸ <https://www.frmjcbretagne.org/>

également une politique d'éducation à la solidarité internationale comme l'accueil et le départ de SVE ou encore la co-organisation de séjours internationaux ;

- Les droits culturels.

Cheffe de file du chantier n°4, la FRMJC est une structure accréditée pouvant accompagner les jeunes dans leur départ en SVE. Elle a notamment été porteuse et coordinatrice d'un projet de partenariat stratégique SVE (service volontaire européen, cf. fiche action n°15) dans les lycées.



- **La Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor (Ligue 22)⁹ →** Mouvement laïque d'éducation populaire créé en 1866 par Jean Macé, la Ligue de l'enseignement représente et défend le monde associatif tant à l'échelon local, régional que national. Depuis plus de 25 ans, la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor apporte sa contribution au renforcement des relations internationales en organisant des rencontres permettant à des jeunes de cultures très différentes de se connaître et de se rencontrer au travers de réalisations collectives et/ou individuelles.

La Ligue de l'enseignement agit sur 4 champs d'actions principaux :

- L'éducation et la formation → la Ligue de l'enseignement accompagne les acteur·rices éducatif·ves, les enseignant·es, les familles, les formateur·rices et les animateur·rices, les élu·es et agent·es des collectivités territoriales, pour que ce droit profite réellement à tou·te·s, tout au long de la vie ;
- La culture → La Ligue de l'enseignement développe la culture par 3 leviers de l'éducation artistique et culturelle : la fréquentation des œuvres, la rencontre avec les artistes et les pratiques artistiques ;
- Les vacances et loisirs éducatifs → l'organisation de séjours est un moyen supplémentaire pour favoriser la mobilité des jeunes ;
- Le sport pour tous → La Ligue de l'enseignement propose des activités aux jeunes en prenant en compte le handicap, la santé, l'insertion sociale, etc.

Cheffe de file du chantier n°4, la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor bénéficie d'une reconnaissance régionale depuis 2017 et son intégration dans le Coremob. Depuis cette date, elle a pris en charge les formations au départ et à l'arrivée des jeunes volontaires européen·nes.

3- Les acteur·rices associé·es du Coremob

Dernier maillon indispensable de la structuration : les acteur·rices breton·nes travaillant au quotidien sur le sujet de la mobilité internationale et qui sont présent·es au niveau régional au sein du Coremob.

La couverture et le maillage proposés par la centaine de structures investies dans la mobilité internationale des jeunes permet la mise en place localement des actions du Coremob. Celles-ci sont les acteur·rices locaux·les sans qui les actions ne pourraient avoir lieu sur l'ensemble du territoire breton. Le site « En route pour le Monde » dispose, d'une cartographie des structures¹⁰, qui s'enrichit en permanence.

⁹ <https://www.laligue22.org/>

¹⁰ <https://enroutepourlemonde.org/accueil/pour-les-pros/les-acteurs/les-organismes/>

II. Les objectifs et réalisations dans le cadre du Coremob

CHANTIERS	NOM DE L'ACTION	STRUCTURE COORDINATRICE
Chantier transversal : sens, valeurs et promotion de la mobilité internationale	Les Coremob 6, 7 et 8 : des rencontres permettant l'échange et la poursuite d'une dynamique de coopération	DRJSCS + Région Bretagne
Chantier transversal : sens, valeurs et promotion de la mobilité internationale	La réalisation d'un diagnostic de la mobilité entrante en Bretagne	DRJSCS
Chantier n°1 : lisibilité de l'information sur la mobilité	L'animation d'un réseau de structures de primo-information	CRIJ
Chantier n°1 : lisibilité de l'information sur la mobilité	La valorisation de l'outil numérique à travers l'espace professionnel du site ERPLM, la Newsletter et la refonte du site ERPLM	CRIJ
Chantier n°1 : lisibilité de l'information sur la mobilité	La sensibilisation des professionnels du Service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle à la mobilité internationale	CRIJ
Chantier n°1 : lisibilité de l'information sur la mobilité	Mise en place d'un réseau d'ambassadeurs de la mobilité, favorisant la transmission d'information par les pairs	CRIJ
Chantier n°2 : mise en réseau et formations des acteurs de la mobilité	L'identification et la formation des enseignant·es référent·es à l'action européenne et internationale (ERAEI) dans les établissements bretons (collèges et lycées, publics et privés).	DAREIC
Chantier n°2 : mise en réseau et formations des acteurs de la mobilité	Faciliter le lien entre acteurs du secteur formel et non formel par la	MAPAR

	journée de mise en réseau des acteurs bretons du programme Erasmus + Jeunesse et Sports et le Jobshadowing	
Chantier n°2 : mise en réseau et formations des acteurs de la mobilité	L'accompagnement au processus de mobilité	MAPAR
Chantier n°2 : mise en réseau et formations des acteurs de la mobilité	L'interculturel dans la mobilité	MAPAR
Chantier n°2 : mise en réseau et formations des acteurs de la mobilité	Animation et organisation d'ateliers d'écriture du réseau breton des développeur·euses de la mobilité européenne Erasmus +	Région Bretagne
Chantier n°3 : accompagnement des publics les plus éloignés de la mobilité internationale	Séminaire « Mobilité internationale, jeunesse(s) et travail social »	JTM
Chantier n°3 : accompagnement des publics les plus éloignés de la mobilité internationale	« Un chantier collectif en Crête »	JTM
Chantier n°3 : accompagnement des publics les plus éloignés de la mobilité internationale	« Jersey 2 Days Pro » : support des dynamiques partenariales entre Neet's, Handicap et Décrochage Scolaire	JTM
Chantier n°4 : accès des jeunes bretons au processus d'accompagnement, en amont et en aval des mobilités	L'accueil de jeunes volontaires européen·nes dans les lycées en Bretagne	BIJ de Brest + FRMJC
Chantier n°4 : accès des jeunes bretons au processus d'accompagnement, en amont et en aval des mobilités	Week-ends ou journées de formation des jeunes	Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor

A) Chantier transversal : sens, valeurs et promotion de la mobilité internationale

Le chantier transversal (ancien chantier n°0) est composé d'actions visant en particulier à la promotion de la mobilité internationale. Dans la continuité des travaux menés entre 2015 et 2017, des outils de présentation des actions et du fonctionnement ont été réalisés :

1- Action n°1 : les Coremob 6, 7 et 8 : des rencontres permettant l'échange et la poursuite d'une dynamique de coopération.



Entre 2018 et 2020, le Coremob s'est réuni trois fois. Plusieurs points saillants sont à retenir de ces sessions annuelles :

- **Le 6^{ème} Coremob, le 18 décembre 2018 :**
 - Le bilan 2015/2017 du Coremob avec d'une part, la présentation du bilan écrit des trois premières années et d'autre part, une synthèse des apports de cette dynamique régionale par les institutions et chef·fes de file associatif·ves. Certains points ont notamment été mis en exergue :
 1. La place et l'implication des associations de jeunesse et d'éducation populaire dans le portage des chantiers du Coremob;
 2. La coopération entre institutions et associations ;
 3. La proposition d'une offre de mobilité à l'ensemble des publics jeunes, quel que soit leur statut ;
 4. La montée en compétence des acteur·rices de la mobilité avec une implication des jeunes ;
 5. Un outil d'information régionale reconnue par l'ensemble des acteur·rices breton·nes de la mobilité avec le site www.enroutepourlemonde.org
 - Les interventions de personnalités qualifiées :
 - Anne Morillon, sociologue, concernant le lancement de l'enquête sur les déclencheurs de l'engagement chez les jeunes ;
 - Nicolas Peretti, chef du bureau des relations internationales de la DJEPVA, Ministère de l'Education nationale dressant un panorama des Coremob existants ;
 - Christophe Rouillon, membre du comité européen des Régions pour une présentation des évolutions du programme Erasmus+ pour 2021-2027.

Pour en savoir plus :

- Le déroulé et les documents de la journée¹¹ dont le bilan du Coremob 2015-2017¹²
- La vidéo réalisée avec les acteurs du Coremob¹³



- Le 7^{ème} Coremob, le 10 décembre 2019 :

A retenir en particulier :

- Une place donnée aux jeunes :
 - . Des témoignages par chantier du Coremob

Des jeunes ayant participé aux actions menées dans le cadre des chantiers du Coremob sont ainsi intervenu·es : des jeunes élu·es du Conseil régional des jeunes ayant travaillé sur les contenus du site « En route pour le monde » avec le CRIJ, des jeunes volontaires européen·nes dans des lycées

¹¹

<https://enroutepourlemonde.org/actualites-bretagne/retour-sur-le-6eme-comite-regional-de-la-mobilite/>

¹²

https://enroutepourlemonde.org/wp-content/uploads/2021/07/Bilan_Coremob_2015_2017-1.pdf

¹³ https://www.youtube.com/watch?v=eiOKovTb_Ho

exprimant leurs missions et intérêts et enfin des jeunes en mission locale ayant réalisé une mobilité internationale.

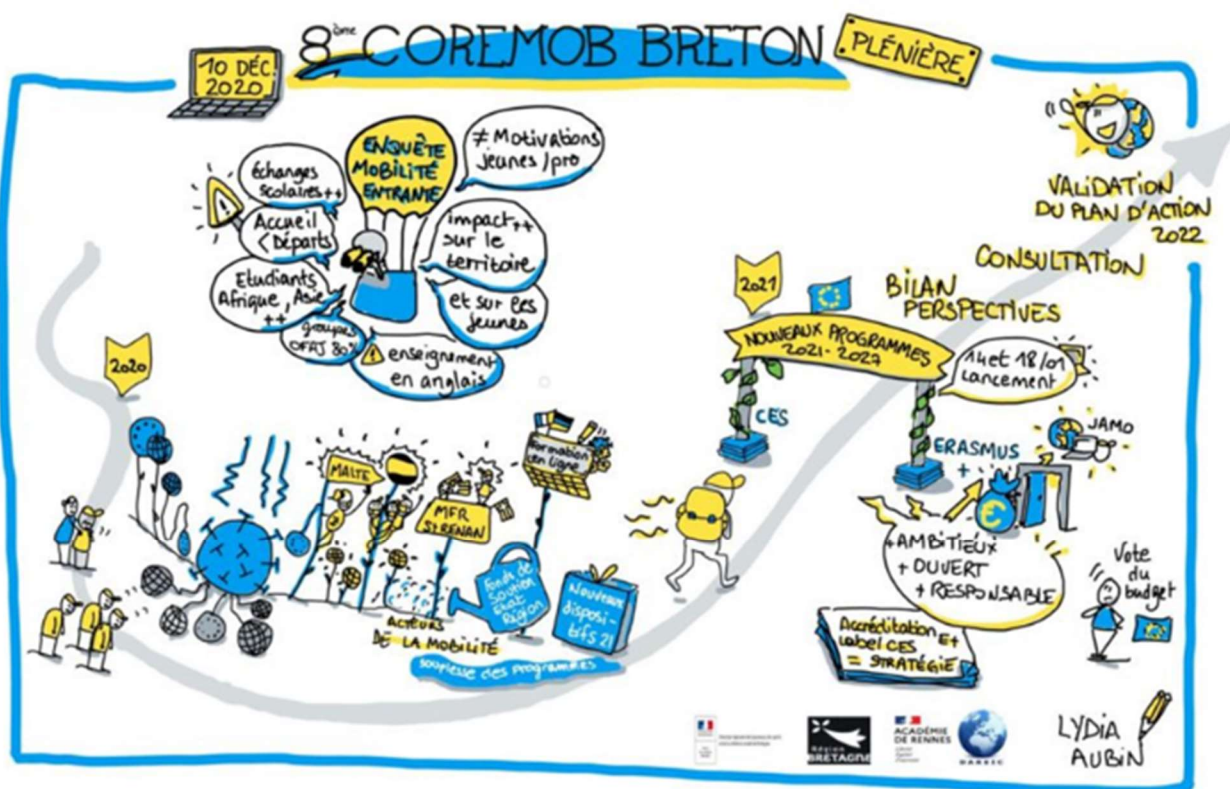
- . Une contribution graphique de jeunes français-es et allemand-es sur l'interculturalité

Une dizaine de jeunes français-es et allemand-es ayant suivi un séminaire OFAJ de facilitation graphique avec l'association JTM ont témoigné ainsi à travers cet outil de l'enjeu de l'interculturel.

- L'intervention de personnes qualifiées
 - . Anne Morillon, sociologue, pour la présentation des résultats de son enquête « les déclencheurs de l'engagement » ;
 - . Alain Dulein, Président du Réseau Bretagne Solidaire, pour la présentation de ce nouveau regroupement d'acteur·rices régionaux·les de la solidarité internationale.

Pour en savoir plus :

- <https://enroutepourlemonde.org/actualites-bretagne/retour-sur-le-coremob-7/>



- Le 8^{ème} Coremob, le 10 décembre 2020 :

Cette 8^{ème} session du Coremob s'est déroulée en distanciel du fait de la crise sanitaire.

Les points à retenir de ce Coremob :

- Le témoignage de jeunes et de professionnel·les dans le contexte de la Covid-19

. Un jeune volontaire européen accueilli dans une Maison Familiale Rurale (MFR) ainsi qu'un jeune et son référent de mission locale ont permis de démontrer que, dans un contexte de crise sanitaire, l'enthousiasme et la résilience permettent de faire face et de réajuster les projets.

- Les résultats de l'enquête de la mobilité entrante en Bretagne réalisée par Alpha Barry, stagiaire à la DRJSCS, ont été présentés avec un bilan à la fois quantitatif et qualitatif ainsi que des préconisations.
- L'intervention de personnes qualifiées :
 - . Florian Launay (Agence Erasmus + jeunesse et sport et CES¹⁴) et Lionel Clemençon (Agence Erasmus + éducation formation) dans le cadre du lancement de la nouvelle programmation Erasmus + 2021-2027.
- La valorisation des travaux du Coremob à travers la facilitation graphique
 - . Trois présentations graphiques ont été réalisées par Lydia Aubin, facilitatrice graphique, et présentées concernant les éléments clés liés à la mobilité entrante, la séance plénière et les ateliers de l'après-midi.

Pour en savoir plus :

- Le déroulé et les documents de la journée¹⁵.

Lors de chaque Coremob, des temps d'échanges ont été organisés sous forme d'ateliers, en lien direct avec un chantier en cours ou sur des problématiques transversales.,.

Malgré la particularité du dernier Coremob réalisé pour la première fois en distanciel, il faut relever que les 3 dernières sessions s'inscrivent et perpétuent cette dynamique de coopération qui existe depuis le lancement de l'instance en 2015. Par le bilan des actions réalisées au cours de l'année et la perspective de l'année à venir et des efforts à fournir, ce rassemblement annuel constitue un pilier de la dynamique régionale autour du Coremob.

2- Action n°2 : la réalisation d'un diagnostic de la mobilité entrante en Bretagne

Objectifs → Cette action s'inscrit dans la continuité des travaux menés en terme de diagnostic avec la réalisation en 2017 d'une étude relative à la mobilité sortante. Cette cartographie de l'offre d'accueil en matière de mobilité internationale a été réalisée à la demande du Coremob afin de :

¹⁴ Lancé fin 2018, Le Corps européen de solidarité est une initiative de l'Union européenne qui vise à donner aux jeunes la possibilité de se porter volontaires ou de travailler dans le cadre de projets organisés dans leur pays ou à l'étranger et destinés à aider des communautés et des personnes dans toute l'Europe (cf. schéma p.x).

¹⁵ <https://enroutepourlemonde.org/actualites/retour-sur-le-coremob-8/>



- Connaître les pratiques, les structures et les besoins des acteur·rices pour construire l'action de la mobilité internationale ;
- Disposer d'éléments quantitatifs de la mobilité entrante sur le territoire breton concernant les jeunes accueillis grâce au programme Erasmus + (élèves et étudiant·es), Campus France et l'assistanat de langue pour l'éducation non formelle, l'OFAJ, Erasmus+ Jeunesse, le CES, les chantiers de jeunes pour l'éducation non formelle ;
- Bénéficier d'une analyse qualitative avec notamment le retour des jeunes ayant disposé de certains dispositifs (une dizaine d'entretiens réalisés auprès de jeunes et de tuteur·rices) ;
- De mettre en perspective des préconisations à l'attention des décideur·euses.

Résumé de l'action → Une étude a été réalisée par Alpha Barry, étudiant en Master 2 Diplomatie et relations internationales à l'IPAG de Brest, dans le cadre d'un stage effectué à la DRJSCS de Bretagne durant 7 mois, de janvier à juillet 2020. Il s'agissait d'établir un diagnostic quantitatif et qualitatif de la mobilité entrante en Bretagne.

Partenaires associés → Les institutions et les établissements de formation.

Public visé → Les acteur·rices breton·nes de la mobilité internationale.

Bénéficiaires/Impacts → L'étude réalisée a été présentée lors de la huitième session du Coremob et est consultable sur le site en route pour le monde. La synthèse intégrant les attentes des acteur·rices et les axes de travail permet de donner des bases de réflexion pour le futur plan d'action du Coremob.

Liens 2015-2017 → Après l'élaboration du diagnostic réalisé sur la mobilité sortante, il a été décidé de poursuivre cette action en entreprenant le même travail sur la mobilité entrante afin d'obtenir une vision complète de la mobilité internationale en Bretagne.

Les plus de l'action → La réalisation d'un diagnostic permet d'établir un état des lieux de la mobilité internationale en Bretagne et ainsi d'émettre des préconisations visant à améliorer celle-ci. Le diagnostic a montré qu'une action spécifique et transversale visant à améliorer l'accompagnement des jeunes accueilli·es en Bretagne, quel que soit le dispositif, serait souhaitable. Mettre en place un observatoire des jeunes accueilli·es de façon plus pérenne est également une piste pour la suite.

Site internet → <https://enroutepourlemonde.org/wp-content/uploads/2021/02/Rapport-mobilite-entrante-des-jeunes-Coremob.pdf>

B) Chantier n° 1 : lisibilité de l'information sur la mobilité

1- Action n° 3 : l'animation d'un réseau de structures de primo-information

Objectifs → Deux objectifs clés caractérisent cette action :

- Améliorer les connaissances des dispositifs existants ;
- Mettre en réseau des structures de primo-information.

Résumé de l'action → Le CRIJ délivre de l'information concernant les dispositifs existants par l'organisation de formations à l'attention des acteur·rices de la mobilité internationale. Ainsi, les structures dites de « primo-information » délivrent une première information adaptée aux jeunes, avant de les aiguiller vers les réseaux d'accompagnement les plus pertinents au regard de leur profil. Le travail de mise en réseau de ces structures vise à renforcer l'accès à l'information sur tous les territoires de tous les publics, qu'ils soient jeunes ou professionnel·les ainsi qu'à améliorer leur connaissance des dispositifs existants.

Partenaires associés → :

- l'ensemble des pilotes du Coremob (Conseil Régional, DRJSCS et DAREIC)
- les chef·fes de file du Coremob à savoir les associations JTM, la MAPAR, la Ligue de l'enseignement 22 et la FRMJC ;
- les professionnel·les du réseau Info jeunes Bretagne dont les référent·es Eurodesk (soit 14 structures labélisées en Bretagne et le CRIJ) et d'autres informateur·rices jeunesse qui organisent des événements sur la thématique de la mobilité internationale ;
- certain·es acteur·rices du Coremob comme Intercultura, Concordia, Gwennili, le réseau RBS, Europ'armor, la maison de l'Europe de Rennes ;
- le GREF Bretagne : chaque année dans le cadre d'Idéo, le CRIJ co-anime avec le GREF un webinaire sur la lisibilité de l'information sur les dispositifs de mobilité internationale en direction des professionnel·les de la jeunesse qui travaillent dans des structures de primo-information.

Public visé → Les professionnel·les breton·nes de la mobilité, de la jeunesse, de l'insertion, de l'éducation, de la formation et de l'orientation amené·es par leurs fonctions à informer les jeunes sur la mobilité internationale (missions locales, associations d'éducation populaire, professionnel·les du réseau Info Jeunes, d'enseignant·es référent·es à l'action européenne et internationale (ERAEI) ou de relais Europe..).

Bénéficiaires/Impacts → Entre 2018 et 2020, ce sont près de 230 professionnel·les de structures de primo-information qui ont pu bénéficier de cette action tous événements confondus, parmi eux, on trouve :

- Les professionnel·les du réseau Info Jeunes ;
- Les professionnel·les du réseau Idéo, Service d'information à l'orientation en Bretagne, piloté par le Conseil régional
- Les acteur·rices de l'éducation formelle, informelle et non formelle (associations, enseignant·es, animateur·rices, informateur·rices...).

Le Coremob depuis sa création en 2015 a permis aux différents acteur·rices de la mobilité de se connaître, de se rencontrer, d'échanger et a aussi facilité la mise en réseau des acteur·rices de primo-information. La présentation du site ressource « En route pour le monde » lors de différents

temps d'échanges et de formation, et la newsletter ont permis le développement des connaissances de ce public sur les dispositifs et la découverte d'acteur·rices du réseau.

- Les membres des structures de primo-information ont une meilleure connaissance des acteur·rices de la mobilité sur leur territoire (les partenaires associé·es aux événements organisés répondent présent·es aux sollicitations) ;

- Le nombre d'abonné·es à la newsletter est en augmentation constante (370 en décembre 2018 / 550 en décembre 2020).

Liens 2015-2017 → 2018-2020 constitue une période de pérennisation de cette action avec une augmentation quantitative du nombre de bénéficiaires et qualitative avec la refonte du site internet « en route pour le monde » - ERPLM et le développement des réseaux sociaux.

Site internet → www.enroutepourlemonde.org

Personne contact → Solen Roussel (CRIJ), solen.roussel@crij-bretagne.com

Les plus de l'action → Les créations des pages Facebook, Instagram et Twitter entre fin 2019 et début 2020 ont permis de toucher un public plus large et d'augmenter la visibilité des actions développées. Cela a également facilité la mise en réseau des structures de primo-information et a amélioré leurs connaissances des dispositifs existants.



2- Action n°4 : la valorisation de l'outil numérique à travers l'espace professionnel du site internet « en route pour le monde »-ERPLM, la Newsletter et la refonte du site ERPLM

Objectifs → Les objectifs majeurs du développement de l'outil numérique sont :

- La mise à disposition des ressources disponibles au sein du réseau des acteur·rices de la mobilité à titre d'information ;
- L'accompagnement de tou·s·tes les professionnel·les intéressé·es par la thématique avec diverses rubriques telles qu'un répertoire, une cartographie, des actualités, une boîte à outils, un agenda des formations, des outils pédagogiques et une newsletter pour outiller les professionnel·les ;
- L'amélioration de la visibilité des actions du Coremob menées par les structures bretonnes ;
- L'identification du site ERPLM comme un lieu ressource et un espace de partage.

Résumé de l'action → Il s'agit de créer un espace web s'adressant spécifiquement aux professionnel·les breton·nes et dédié à la mobilité européenne et internationale des jeunes. Renouvelé et mis à jour en 2016, cet espace était depuis 2009 adossé au site développé pour les jeunes. Désormais l'espace professionnel fait partie intégrante du site « En route pour le monde », avec un contenu et un espace optimisés.

Le site ERPLM a une fréquentation moyenne de 35 000 utilisateur·rices par an. Il recense de nombreuses informations et ressources sur les dispositifs de mobilité internationale en direction des jeunes et des professionnel·les. En 2020, la réflexion menée autour de la refonte du site « En route pour le monde » a permis de simplifier son administration. Ce sont des jeunes impliqué·es, à savoir deux stagiaires en Master 2 et dix jeunes du Conseil Régional des jeunes qui ont travaillé à la refonte du site (cahier des charges, charte graphique, arborescence, migration du nom de domaine, intégration de plug-ins).



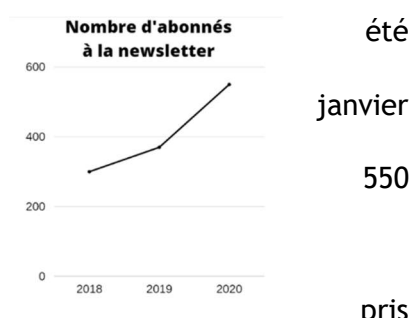
Une lettre d'information mensuelle dédiée à la mobilité internationale des jeunes et destinée aux professionnel·les breton·nes a vu le jour en juin 2016. Elle fait état des dernières actualités, formations, événements et témoignages publiés dans l'espace professionnel du site ERPLM. Elle dispose de 550 abonné·es.

Partenaires associés → Les partenaires à cette action sont les suivants :

- Les pilotes du Coremob et les chef·fes de file
- Les acteur·rices du Coremob
- Les différents réseaux (développeur·euses Erasmus +, Eurodesk, OFAJ, RBS, Agences Erasmus +...)
- Les professionnel·les du réseau Info Jeunes (Formations initiales de l'information Jeunesse-module mobilité internationale, intervention lors des réunions départementales ...)
- Les acteur·rices de l'éducation formelle, informelle et non formelle

Public visé → Les professionnel·les breton·nes de la mobilité, de la jeunesse, de l'insertion, de l'éducation, de la formation et de l'orientation et en particulier les têtes de réseaux qui relaient par la suite l'information.

Bénéficiaires/Impacts → Plus de 400 articles et 260 événements ont publiés entre janvier 2018 et décembre 2020. Il est constaté une fréquentation moyenne de 7000 utilisateur·rices par an depuis 2018 avec une légère baisse en 2020 (6600) liée probablement au contexte sanitaire (surtout lors du 1^{er} confinement dès mars 2020). professionnel·les sont abonné·es à la newsletter qui est associée à l'espace professionnel.



Les professionnel·les se sont familiarisé·es avec leur espace et ont l'habitude d'envoyer des contenus au CRIJ pour une diffusion dans la newsletter, une mise en ligne de ressources ou encore une diffusion d'évènements.

Les plus de l'action → Le nouveau site ERPLM est caractérisé par un espace plus intuitif et en lien avec les usages du numérique.

L'augmentation constante du nombre d'abonné·es.

Liens 2015-2017 → Cette 2eme phase du Coremob permet au site ERPLM d'être refondu et ainsi pérennisé dans le temps avec une intuitivité et une qualité générale augmentée.

La newsletter constitue un pilier de l'information sur la mobilité internationale pour les professionnel·les avec plus de 200 abonné·es supplémentaires pour la période 2018-2020.

Site internet → www.enroutepourlemonde.org

Personne contact → Solen Roussel (CRIJ), solen.roussel@crij-bretagne.com



3- Action n°5 : la sensibilisation des professionnel·les du Service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle à la mobilité internationale

Objectifs → Deux objectifs sont visés :

- Permettre aux professionnel·les de l'orientation de découvrir les opportunités qu'offre la mobilité dans un parcours d'orientation ;
- Inscrire cette action dans leur plan de professionnalisation.

Résumé de l'action → En mai 2017, le site « En route pour le monde », et notamment son volet dédié aux professionnel·les de la mobilité, a été présenté aux professionnel·les du Service public régional de l'orientation et de l'évolution professionnelle (SPRO-EP devenu IDEO en 2020). En les sensibilisant aux opportunités que peut offrir la mobilité dans la construction d'un parcours d'orientation, l'ambition était de les inciter à l'inscrire dans leurs plans de professionnalisation. Depuis, un webinaire co-animé par le GREF et le CRIJ, « Comment informer sur les dispositifs de mobilité », est proposé chaque année.

Partenaires associés → Le GREF Bretagne

Public visé → Les représentant·es des réseaux constituant IDEO

Bénéficiaires/Impacts → Les représentant·es des réseaux constituant IDEO.

C'est une thématique qui intéresse aussi les professionnel·les de l'orientation car le nombre d'inscrit·es chaque année varie entre 70 et 120.

Liens 2015-2017 → La période 2018-2020 a constitué la phase de pérennisation de cette action et ceci s'explique notamment par la nouvelle compétence d'information incombant aux Régions.

Les plus de l'action → Partenariat GREF/CRIJ renforcé, une visibilité du site www.enroutepourlemonde.org étendue aux professionnel·les de l'insertion, de la formation et de l'emploi.

Site internet → www.enroutepourlemonde.org

Personnes contact → Solen Roussel (CRIJ), solen.roussel@crij-bretagne.com

Nolwenn Melchior (Région Bretagne), nolwenn.melchior@bretagne.bzh

4- Action n°6 : mise en place d'un réseau d'ambassadeur·rices de la mobilité, favorisant la transmission d'information par les pairs

Objectifs → On compte ici un objectif phare :

- La création d'une plateforme interactive nommée les galet'trotteurs permettant aux jeunes de valoriser leur expérience à l'international par des témoignages, de rencontrer d'autres jeunes ayant vécu une expérience à l'étranger et enfin aux professionnel·les d'organiser des événements visant à mobiliser la parole des jeunes sur leurs expériences vécues.



Résumé de l'action → Les réflexions menées lors des temps d'échanges avec les acteur·rices des structures de primo-information entre 2017 et 2018, ont porté notamment sur la création d'un réseau d'ambassadeur·rices. Deux stagiaires en Master 2 et dix jeunes du Conseil Régional des jeunes ont travaillé sur le réseau des ambassadeur·rices, le nom, le logo, etc. En effet, la transmission par les pairs est identifiée par les professionnel·les comme vecteur d'information.

Partenaires associés → Le comité éditorial composé du CRIJ et de jeunes engagé·es (étudiant·es, lycéen·nes du Conseil régional des jeunes, jeunes en service civique, membres d'associations).

Public visé → Les jeunes et les professionnel·les qui proposent des temps d'information sur la thématique de l'international (les professionnel·les de la mobilité, de la jeunesse, de l'insertion, de l'éducation, de la formation et de l'orientation amené·es par leurs fonctions à informer les jeunes sur la mobilité internationale. Il peut s'agir des professionnel·les de l'éducation formelle et/ou non formelle (associations d'éducation populaire, le réseau Info Jeunes, le réseau des ERAEI, universités, écoles, centres de formation, missions locales, relais Europe...).

Bénéficiaires/Impacts → Le développement de cette plateforme n'a pas encore été finalisé à la date du 31 décembre 2020 et seuls les jeunes qui se sont impliqué·es dans le projet de création de la plateforme ont pu tester l'outil en tant que bêta testeurs. Les jeunes ayant déposé leur témoignage sur le site www.enroutepourlemonde.org avant sa refonte en décembre 2020, sont invité·es, s'ils le souhaitent, à déposer leur témoignage sur cette nouvelle plateforme depuis l'été 2021.

Le CRIJ accueille depuis septembre 2021, un volontaire européen qui, dans le cadre de ses missions CES (Corps Européen de Solidarité), communiquera auprès des jeunes l'existence de cette plateforme et l'animera.

Liens 2015-2017 → Cette action est nouvelle et trouve sa place au sein du site ERPLM et facilite donc l'accès et la lisibilité de l'information concernant la mobilité internationale des jeunes.

Les plus de l'action → Une réflexion initialement partagée par les différents acteur·rices du COOPER qu'un groupe de jeunes s'est approprié pour créer et mettre en place ce réseau des ambassadeur·rices. Créée par des jeunes pour des jeunes, la plateforme des galet'trotteurs verra le jour à l'été 2021. Cette action est un exemple parfait du plein investissement des jeunes en faveur d'une action du Coremob.

Site internet → www.enroutepourlemonde.org

Personne contact → Solen Roussel (CRIJ), solen.roussel@crij-bretagne.com

En Route Pour Le Monde

Le comité éditorial



C) Chantier n° 2 : mise en réseau et formations des acteur·rices de la mobilité

1- Action n°7 : l'identification et la formation des enseignant·es référent·es à l'action européenne et internationale (ERAEI) dans les établissements bretons (collèges et lycées, publics et privés).

Objectifs → Trois objectifs principaux sont poursuivis :

- L'identification des personnes référentes ;
- La formation de ces personnes sur le sujet de l'international et d'Erasmus + ;
- Une communication régulière sur les actions du réseau breton mises en place dans le cadre du Coremob et les activités des autres partenaires pour maintenir le niveau d'information des enseignant·es référent·es à l'action européenne et internationale (ERAEI) ;

Résumé de l'action → La DAREIC sollicite les établissements pour identifier une personne référente à l'international(ERAEI) dans les lycées publics et autres établissements (collèges publics et collèges lycées privés).

Public visé → Cette action concerne les personnels des lycées publics et de l'enseignement adapté de Bretagne, ainsi que certains collèges publics et collèges-lycées privés.

Partenaires associés → Les membres du réseau des développeur·euses de la mobilité ainsi que des structures associatives ou des collectivités territoriales variées.

Bénéficiaires/Impacts → En 2020, 155 personnes ont été identifiées comme enseignant·es référent·es à l'action internationale et européenne dont 80 dans les lycées publics et l'enseignement adapté ; 25 en collèges publics et 50 dans les collèges et lycées privés.

Site internet → <http://www.ac-rennes.fr/cid153091/les-enseignants-referents-pour-l-action-europeenne-et-internationale-eraei.html>

Personne contact → Yannick Hernandez (DAREIC), yannick.hernandez@ac-rennes.fr



Liens avec 2015-2017 → En 2017-2018, le nombre d'ERAEI est passé de 0 à 79 pour aboutir en 2020 à 155 personnes identifiées. De plus, les mobilités des élèves et personnels sont passés de 45 000 (2017-2018) à 69 000 (2018-2019). Durant l'année 2019-2020, il y a eu 35 000 mobilités (entre septembre et février) ... En définitive le nombre d'ERAEI et le nombre d'actions de formation ou d'accompagnement mais aussi de mobilités sont en augmentation constante.

Les plus de l'action → En addition des formations académiques, des temps de formations spécifiques sur les programmes Erasmus + sont mis en place avec des partenaires locaux comme Brest Métropole ou le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine pour le premier et second degré ainsi que pour les personnels de collèges et lycées.

2- Action n° 8 : faciliter le lien entre acteur·rices du secteur formel et non formel par la journée de mise en réseau des acteur·rices breton·nes du programme Erasmus + Jeunesse et Sports et le Jobshadowing

Objectifs → Les objectifs de ces actions sont de :

- Faciliter la mise en relation des acteur·rices de l'enseignement formel et non formel et de comprendre les interconnexions existantes. Concrètement : se connaître, se rencontrer, identifier qui fait quoi ?
- S'informer sur les projets existants et le nouveau programme CES (Corps Européen de Solidarité) ;
- Définir ensemble ce qu'est un développeur·euse Erasmus +.
- Se former et échanger avec des partenaires européen·nes sur les bonnes et mauvaises pratiques : échanges autour des difficultés rencontrées, des leviers, acquisition d'outils et de compétences opérationnelles, méthodologiques et techniques, compétences interculturelles ;

L'objectif final est que chaque participant·e ait, à la fin, un répertoire d'outils interculturels transposables dans son travail d'accompagnement au quotidien.

Résumé de l'action → La mise en réseau des acteur·rices dans le cadre de cette action a 2 composantes :

- L'organisation de temps forts avec d'une part une rencontre des développeur·euses Erasmus + Jeunesse et Sports le 9 novembre 2018 et d'autre part la participation à une concertation pour organiser la rencontre des 2 réseaux de développeur·euses en 2020.
- La candidature à un projet européen Erasmus + de Jobshadowing, ¹⁶visant à mettre ne place un échange entre structures associatives de différents pays travaillant avec des acteur·rices de l'éducation formelle afin d'outiller et de renforcer les compétences des acteur·rices de jeunesse pour développer les liens entre les acteur·rices de l'éducation formelle et non-formelle. En 2018, 4 journées de travail ont été réalisées pour construire le projet et le déposer sur le volet partenariat stratégique Erasmus +. Le dossier n'a pas été retenu.

Bénéficiaires/Impacts → Journée des développeur·euses : 28 personnes à la journée du 9 novembre 2018 issues des structures associatives de Bretagne

Pour ce qui concerne le Jobshadowing :

- des professionnel·les de jeunesse (animateur·rices, informateur·rices, formateur·rices), enseignant·es et travailleur·euses sociaux·les (assistantes sociales, éducateur·rices, etc.) souhaitant s'impliquer activement dans toutes les phases du projet, de la préparation à son évaluation ;
- Les rencontres de préparation du projet ont permis aux acteur·rices de préciser leurs attentes quant aux échanges entre acteur·rices de l'éducation formelle et non formelle.

Partenaires associés → Des contacts ont été établis avec des acteur·rices jeunesse de Bretagne, un lycée grec et une association en Grande Bretagne, la Région Bretagne, l'Aroeven, la ligue 22, le SIJ de Bretagne Porte de Loire Communauté, le BIJ de Brest, la DRJSCS, la DAREIC.

Liens 2015-2017 → A partir de 2018, ce sont les liens créés entre le réseau Jeunesse et Sport et la DAREIC qui ont permis d'orienter l'échange entre les personnes de l'éducation formelle et de l'éducation populaire pour l'enrichissement des savoirs mutuels. Ces rapprochements ont fait naître

¹⁶ Le Jobshadowing correspond à l'échange de bonnes pratiques entre professionnels.

la volonté de créer un échange européen de jobshadowing ; malheureusement la candidature au projet européen n'a pas abouti.

En parallèle, dans le cadre de la coopération bilatérale entre le Conseil régional de Bretagne et le Gouvernement du Pays de Galles, la MAPAR a participé à un déplacement à Cardiff en octobre 2018 au nom de toutes les structures bretonnes de l'éducation non formelle. L'objectif était d'étudier les possibilités de coopération avec des structures galloises. Des contacts pertinents ont été identifiés, mais les relations n'ont pas encore pu être approfondies en raison du contexte Brexit et de la crise sanitaire. Cette rencontre qui s'est déroulée en octobre 2018 a permis de renforcer la volonté de la MAPAR de développer des échanges européens.

Les plus de l'action → Cette action constitue un réel échange entre deux cultures d'apprentissage, de plus de pays différents, et met en lumière toute la complémentarité des systèmes d'éducation. La création de ce lien permet d'aborder pour chaque pays et chaque pédagogie, la place donnée aux jeunes et leur intégration dans la pédagogie d'apprentissage.

Personne contact → Elodie Louet (MAPAR), socioculturel@mapar.fr

3- Action n°9 : l'accompagnement au processus de mobilité

Résumé de l'action → Cette action consiste à :

- Mobiliser des formateur·rices pour constituer plusieurs séances de formation sur l'interculturel et la coopération entre éducation formelle et non formelle ;
- Organiser des formations et échanges ;
- Participer à la construction et l'animation des journées des développeur·euses Erasmus +.

Objectifs → 3 objectifs clés :

- L'échange de pratiques ;
- La compréhension des enjeux de la mobilité ;
- Le développement d'outils et compétences nécessaires pour favoriser l'engagement des acteur·rices breton·nes sur l'accueil et l'envoi de jeunes à l'international de manière collective ou individuelle.

Bénéficiaires/Impacts → Cette action de coordination et d'animation des acteur·rices de la mobilité a permis de toucher :

- Un petit collectif de formateur·rices ;
- Une soixantaine de personnes qui se sont formées sur le domaine de l'interculturel et des pédagogies formelles et non-formelles ;
- Beaucoup plus de personnes qui ont échangé lors de rencontres ponctuelles (Coremob, journées des développeur·euses...).

Au niveau des impacts, il peut être constaté qu'un pôle de formateur·rices sur la mobilité internationale est en place et à l'habitude de travailler ensemble. En complément, des formations à l'interculturel ont été organisées et ont donné satisfaction.

Public visé → L'ensemble des acteur·rices intéressé·es pour renforcer leurs compétences dans leur action de mobilité internationale.

Partenaires associés → Les principaux partenaires sont ceux participants aux COOPER et les formateur·rices mobilisé·es dans le cadre des préparations des divers contenus d'actions.

Le plus de l'action → La réussite majeure de cette action est de parvenir à réunir les acteur·rices de la mobilité internationale du Coremob. En parvenant à définir ensemble la notion de développeur·euses Erasmus +, les réseaux Jeunesse et Education collaborent pour concrétiser ce qu'on appelle la mise en réseau des acteur·rices.

Liens 2015-2017 → Le passage du module de formation au Jobshadowing constitue la pérennisation de l'action et met ainsi en place un maillage serré du territoire avec des développeur·euses partout en Bretagne, capables de s'investir sur les programmes européens.

Personne contact → Elodie Louet (MAPAR), socioculturel@mapar.fr

4- Action n° 10 : l'interculturel dans la mobilité

Objectifs → Pourquoi dispenser des formations à l'interculturel dans la mobilité ?

- Pour mieux comprendre les enjeux de la mobilité internationale et de l'interculturel ;
- Pour appréhender au mieux la notion de groupes, de cultures, d'identité culturelle ;
- Pour comprendre les stéréotypes, préjugés et discriminations ;
- Pour constituer un processus éducatif encadrant la mobilité internationale ;
- Pour analyser sa pratique pour identifier les forces, les difficultés et les améliorations possibles.

Résumé de l'action → La rencontre de personnes ayant un vécu différent de par leur origine géographique est souvent un moment où de nombreux repères sont bouleversés et ne suffisent plus à établir la communication afin de construire ensemble un projet. Il est donc important de se former à la manière d'appréhender l'autre comme à la fois semblable et très différent. L'établissement du respect mutuel étant le plus sûr moyen d'arriver à la formulation d'un avenir commun.

Pour le détail des formations : 1 journée de formation a été organisée à Morlaix en Novembre 2018, 1 journée de formation en novembre 2019 et pour 2020 il a été impossible de mettre en place les formations en raison de la crise sanitaire.

Bénéficiaires/Impacts → 24 professionnel·les des établissements de formation sanitaire et sociale (cadres, formateur·rices, enseignant·es, responsables administratifs·ves, chargé·es de projet Europe,) dont le Centre hospitalier Saint- Brieuc, l'IRFSS Croix Rouge Brest, l'IFSI Pontivy, l'IFAS Pont Labbé, l'IFAS Redon, l'IFPS Quimper, le Lycée Ker Anna, le LEAP Ker Anna et le CFMS Malestroit.

Ces formations à l'interculturalité ont notamment permis :

- d'associer le secteur sanitaire et social dans la politique de mobilité internationale ;
- de renforcer la cohésion d'équipe, le dynamisme et l'échange de pratiques.

Partenaires associés → Les associations Luciole et Cicodes.

Public visé → Les professionnel·les des établissements de formation sanitaire et sociale.

Liens 2015-2017 → Ces formations à l'interculturel poursuivent leur développement et sont ainsi pérennisées dans le temps.

Le plus de l'action → La compréhension des notions d'interculturel permet l'échange dans le respect des différences. En définitive, c'est en outillant les professionnel·les que la réponse apportée

aux jeunes sera la plus adaptée possible. Ainsi, les professionnel·les sont armé·es pour ne pas juger la façon dont pourraient réagir certains jeunes ou la façon dont ils comprennent les choses.

Personne contact → Elodie Louet (MAPAR), socioculturel@mapar.fr

5- Action n°11 : animation et organisation d'ateliers d'écriture du réseau breton des développeur·euses de la mobilité européenne Erasmus +

Objectifs →

- Partager les actualités sur le programme Erasmus + éducation formation et en particulier les projets réalisés sur le territoire breton ;
- Réfléchir collectivement pour créer des outils en lien avec les besoins des porteur·euses ;
- Conseiller et accompagner les porteur·euses de projets dans la faisabilité et l'écriture de leurs dossiers.

Rappel : Ces acteur·rices ou développeur·euses sont environ 80 individus, issus d'organisations (institutions, associations, établissements...) ou non, qui mettent à disposition leur expertise pour conseiller et accompagner des porteur·euses de projets Erasmus +.

Résumé de l'action →.

Des temps d'échanges, de partage et d'accompagnement ont été organisés :

- Le 8 novembre 2018 à Vannes : échanges et témoignages - résultats Erasmus+ en Bretagne en 2018
- Le 5 juillet 2019 à Rennes : échanges et témoignages - résultats Erasmus + en Bretagne en 2019
- Le 27 novembre 2019 à Rennes - ateliers d'accompagnement à l'écriture de projets
- Le 8 octobre 2020 en distanciel - échanges avec l'Agence Erasmus + Education formation à propos de la nouvelle programmation 2021/2027
- Le 10 novembre 2020¹⁷ ¹⁸en distanciel - ateliers de sensibilisation E+ 2021/27 avec les Agences Erasmus + Education formation et Jeunesse et Sport/CES - 70 personnes

Partenaires associés → Cette action est pilotée par la Région Bretagne, en lien étroit avec la Région Académique Bretagne-DAREIC et quelques développeur·euses volontaires. Depuis l'ouverture de ce réseau aux porteur·euses de projets Erasmus + jeunesse et sport/CES en particulier en 2020, la coordination est effectuée également avec la DRJSCS et la MAPAR (chantier n°2 - formation des acteur·rices)

Public visé → Par cette action, ce sont l'ensemble des organisations susceptibles de pouvoir bénéficier des fonds Erasmus + qui sont visées : les établissements de formation, les associations et les institutions.

Bénéficiaires/Impacts → Les bénéficiaires de ce type d'action sont finalement la cible des projets européens alors que le rôle des différents partenaires bretons est d'accompagner les porteur·euses de projet.

La présence des 80 développeur·euses Erasmus + sur le territoire breton a notamment permis :

- Une meilleure connaissance des principaux porteur·euses de consortia régionaux ;
- Une identification de ce réseau au sein des porteur·euses de projets européens ;

¹⁷ <https://www.youtube.com/watch?v=sFQI5gqlkUE.&feature=youtu.be>

¹⁸ <https://padlet.com/formateurssve/fgd1do8vmyu64uy>

- Une reconnaissance du travail effectué par l'Agence Erasmus+ ;
 - Une présence d'environ 100 personnes aux ateliers d'accompagnement à l'écriture de projets.
- L'appui des développeur·euses auprès des structures breton·nes qui candidataient à faciliter l'obtention de la charte « enseignement supérieur ».

Liens 2015-2017 → Ces deux actions, ont ici été regroupées du fait de leur complémentarité indéniable, ce qui permet leur pérennisation et une amélioration tant quantitative que qualitative grâce à une expertise des développeur·euses Erasmus + toujours plus poussée.

Les plus de l'action → La capacité d'une part, à travailler conjointement avec l'ensemble des acteur·rices breton·nes prêts à partager leur expertise et d'autre part, à faciliter les liens entre associations et établissements de formation à travers une approche commune Erasmus + Education formation et Jeunesse et sport.

Personne contact → Patrice Duclos (Conseil Régional de Bretagne - Direction de l'éducation, des langues de Bretagne et du sport), patrice.duclos@bretagne.bzh



D) Chantier n°3 : accompagnement des publics les plus éloignés de la mobilité internationale

1- Action n°12 : Séminaire « Mobilité internationale, jeunesse(s) et travail social »

Objectifs → A travers ce séminaire, 4 objectifs étaient identifiés :

- Mutualiser les connaissances respectives sur les programmes et dispositifs de mobilité ;
- S'outiller et prendre du recul grâce à des apports d'expert·es ;
- Analyser et échanger sur les différentes pratiques d'accompagnement ;
- Susciter des collaborations partenariales autour d'actions à destination des publics en insertion.

Résumé de l'action → Près d'une cinquantaine de professionnel·les breton·nes de l'insertion sociale, du handicap, de l'information jeunesse et de la mobilité internationale, se sont retrouvés·es deux années de suite pendant 3 jours en juin (du 20 au 22 juin 2018 et du 17 juin au 19 juin 2019) à Mézières-sur-Couesnon (35), afin de travailler aux spécificités de l'accompagnement vers une mobilité pour des jeunes qui en sont éloignés·es.

Public visé → Ces séminaires s'adressent aux professionnel·les breton·nes et européen·nes de l'éducation, de l'insertion sociale, du handicap, de l'information jeunesse et de la mobilité internationale.

Bénéficiaires/Impacts →

- 2018 : 39 participant·es (professionnel·les)
- 2019 : 35 participant·es (professionnel·les) + 6 partenaires institutionnel·les + 4 partenaires européen·nes

Les résultats constatés à l'issue de ces séminaires:

- Le renforcement des connaissances sur les programmes de mobilités mobilisables pour les publics en insertion (Erasmus+, OFAJ, OFQJ...) ;
- L'échange et l'analyse des pratiques d'accompagnement des publics « mis en difficultés » ;
- La prise de recul et la capacité de s'outiller grâce à des apports conceptuels et des ressources méthodologiques ;
- Ces rencontres ont permis de susciter des collaborations locales, régionales voire internationales, s'appuyant sur les cultures de métiers différentes et pourtant complémentaires, avec des perspectives d'actions communes.

Partenaires associés → Cette action a été coordonnée par JTM en partenariat avec Gwennili, l'Association Régionale des Missions Locales et le réseau des 17 référent·es mobilité·es, le Département d'Ille-et-Vilaine et la base de loisirs de Mézières sur Couesnon, la Région Bretagne, le Rectorat, la DRJSCS, l'OFAJ et Eric Le Breton (Maître de conférences en sociologie). Des organisations européennes ont été associées : ALBA (partenaire espagnol axé sur la question du handicap) et Vicolocorto (partenaire italien axé sur les jeunes en insertion et la plus-value de l'interculturalité).

Site internet → <https://enroutepourlemonde.org/zoom-sur/zoom-sur-le-seminaire-mobilite-internationale-jeunesses-et-travail-social/>

Les plus de l'action → Plus-value du fait de la présence de partenaires européen·nes et institutionnel·les thématiques (OFAJ, référent·es thématique Erasmus +) permettant aux participant·es de bénéficier de différents regards professionnels.

Liens avec 2015-2017 → Ce séminaire est dans sa forme une action nouvelle mais peut se définir comme un élargissement de l'action menée entre 2015 et 2017 (le regroupement des référent·es mobilités des 17 missions locales).

Personne contact → Esteban Vallejo (JTM), esteban.vallejo@international-jtm.com





2- Action n°13 : « Un chantier collectif en Crête »

Objectifs → Cette dynamique infra-bretonne avait comme objectif de :

- Favoriser l'ouverture sur le monde ;
- Favoriser l'acquisition de compétences transversales ;
- Permettre aux JAMO¹⁹ (jeunes ayant moins d'opportunités) de vivre une première expérience de mobilité courte.

Résumé de l'action → Initialement, deux regroupements thématiques étaient organisés pour permettre l'échange de pratiques et la formation continue des 17 référent·es mobilités des missions locales bretonnes. En 2019, cette initiative a débouché sur l'organisation d'une mobilité partenariale, co-construite par trois missions locales (Redon, Auray et Fougères), en Crête du 2 au 10 novembre 2019.

Partenaires associés → Les 3 missions locales de Redon, Auray et Fougères ainsi que Morgane Lagache sur place.

Public visé → Les JAMO qui sont donc les « jeunes ayant moins d'opportunités » issu·es de milieu rural, ou ayant un faible niveau d'étude ou sans expérience professionnelle, étant éloigné·es des offres d'insertion professionnelle et d'emploi, etc.

Bénéficiaires/Impacts → 16 jeunes suivi·es par une mission locale ont pu bénéficier de cette expérience. Grâce à ce séjour, les jeunes ont développé leur confiance en eux, l'envie de repartir et la volonté de travailler sur un projet collectif.

Les plus de l'action → Ce séjour en Crête concrétise le premier projet commun des missions locales au sein du Coremob.

Liens 2015-2017 → Lors de la période 2015-2017, 17 référent·es mobilités ont été identifié·es et formé·es au sein du réseau régional des missions locales couvrant le territoire breton et c'est grâce à cette 1^{ère} phase de formation que l'organisation d'une mobilité en Crête a été possible. Cette action est donc une nouveauté : projet porté par 3 missions locales (avant la Mission locale de Redon organisait seule ce type de séjour), mettant ainsi en exergue les perspectives de transférabilité du projet.

Site internet → <https://www.facebook.com/missionlocaleredon/posts/3011544178860042>

https://www.challenges.fr/societe/en-crete-restaurer-la-confiance-en-soi-en-restaurant-des-oliviers_625974

Personne contact → Sylvie Lefebvre (Directrice mission locale du pays de Redon et de Vilaine et référente mobilité internationale pour l'ARML), sylvie.lefebvre@ml-redon.com

¹⁹ <https://www.ofaj.org/media/jeunes-avec-moins-dopportunités-definition-selon-les-directives-de-lofaj.pdf>

3- Action n°14 : « Jersey 2 Days Pro » : support des dynamiques partenariales entre Neet's²⁰, Handicap et Décrochage Scolaire.

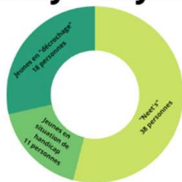
Objectifs → Cette mobilité dite de « 1^{ers} pas » a pour but de :

- Développer la capacité des jeunes à communiquer en anglais (par exemple décrocher un stage sur Jersey)
- Développer leur organisation sur toutes les démarches qu'implique une mobilité (administratif, financier, etc.) ;
- Les faire évoluer dans un environnement qui ne leur est pas familier afin de qu'ils développent une certaine capacité d'adaptation (ex : pour les personnes en situation de handicap, il s'agit de détecter les contraintes d'accessibilité de certains lieux).

Résumé de l'action → Les Jersey Days permettent à de jeunes Brétilien·nes et Breton·nes (ceux disposant de moins d'opportunités à savoir les JAMO) de passer une journée, voire deux, depuis 2018, sur l'île anglo-normande afin d'acquérir autonomie et sens de l'organisation dans une démarche socio-professionnelle à l'étranger. Le séjour s'est déroulé du 17 au 19 avril 2018.

Partenaires associés → JTM a réalisé cette action en partenariat avec le BIJ de Saint Malo, le SAS-Handisup (désormais FSEF), la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) de l'Education nationale, le Département d'Ille et Vilaine pour le financement des mobilités et enfin le Coremob (par l'intermédiaire de la subvention DJEPVA) pour le financement des réunions partenariales et la dynamique de réseau.

Bénéficiaires des Jersey 2 Days Pro



Bénéficiaires/Impacts → En 2019 :

- 34 jeunes « Ni en emploi, ni en étude, ni en formation » (Neet's²¹) ont vécu une première expérience à l'étranger à Jersey ;
 - 11 jeunes « en situation de handicap » ont organisé et vécu une Jersey 2 days pros ;
 - 18 jeunes « décrocheur·euses » ont vécu une première expérience à l'étranger à Jersey ;
- Soit 63 jeunes touché·es directement par l'action sur 1 année.

Au-delà des chiffres, ce séjour a participé à remettre en confiance les jeunes concerné·es et leur redonner de l'estime de soi.

Public visé → Les Brétilien·nes et Breton·nes considéré·es comme des « JAMO » (jeunes ayant moins d'opportunités) c'est-à-dire faisant face à des difficultés multisectorielles comme des obstacles géographiques, sociaux ou économiques, des difficultés éducatives, des problèmes de santé, des difficultés liées à des différences culturelles ou à un handicap, sont les cibles privilégiées de ce type d'action.

Site internet → Journée des initiatives territoriales pour la persévérance scolaire en Bretagne²². +

²⁰ Ce sont des jeunes de 15-24 ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études ni en formation. De manière plus précise, cette catégorie regroupe 2 publics différents :

- D'une part, les jeunes diplômés à la recherche d'un travail, se trouvant temporairement éloignés du marché de l'emploi, exposés à un risque de chômage prolongé
- D'autre part, les jeunes ayant quitté précocement le système éducatif et ne parvenant pas à s'insérer sur le marché du travail, faute de qualification et de compétences adéquates.

²¹ <http://www.fse.gouv.fr/dossiers-thematiques/neet>

²² <https://w0se5zfg.sibpages.com/>

Les plus de l'action → L'un des atouts de cette action, que l'on peut qualifier d'outil de mobilité, est sa capacité à s'adapter et ainsi de le développer aux spécificités des publics accompagnés (Neet's, handicap et décrochage scolaire). Il est à noter que ces actions ont aussi permis de renforcer les liens partenariaux, de développer de nouvelles actions de plus grande envergure et avec une finalité d'insertion professionnelle plus appuyée que sont les parcours de mobilité.

Lien avec 2015-2017 → C'est une action qui a été pérennisée et adaptée puisque c'est la 1^{ère} fois qu'une telle mobilité est organisée avec des jeunes en situation de handicap et des Neet's avec une adaptation au niveau du format avec 2 jours sur l'île Anglo-Normande dont une nuit sur place.

Personne contact → Esteban Vallejo (JTM), esteban.vallejo@international-jtm.com

E) Chantier n° 4 : accès des jeunes breton·nes au processus d'accompagnement, en amont et en aval des mobilités

1- Action n° 15 : l'accueil de jeunes volontaires européen·nes dans les lycées en Bretagne

Objectifs → L'accueil de jeunes européen·nes dans les lycées bretons, poursuit les objectifs suivants :

- Constituer un levier de sensibilisation à la mobilité sortante ;
- Accroître le sentiment d'appartenance à l'Union Européenne ;
- Promouvoir la tolérance, la mobilité internationale et l'ouverture interculturelle ;
- Inciter les lycées bretons à partir en mobilité grâce au contact des jeunes volontaires européens ;
- Proposer des projets d'accueil plus qualitatifs et pérennes en Bretagne ;
- Permettre les échanges d'expériences entre jeunes ;
- Créer de nouveaux partenariats entre les structures de jeunesse et les lycées ;
- Instaurer une nouvelle forme d'ouverture à l'Europe au sein des lycées pour renforcer la dimension internationale des activités des établissements.

Résumé de l'action → Cette action comporte 2 volets :

La dynamique collective inter-association initiée dès 2016 a été déclinée de la manière suivante pendant les années 2018 -2020

- 2018-2019 et 2019-2020 : la poursuite du consortium régional « SVE stratégique »²³ (Service volontaire européen) avec la coordination de la FRMJC en lien avec les 6 associations membres, consortium spécifiquement dédié à l'accueil dans les lycées bretons ;

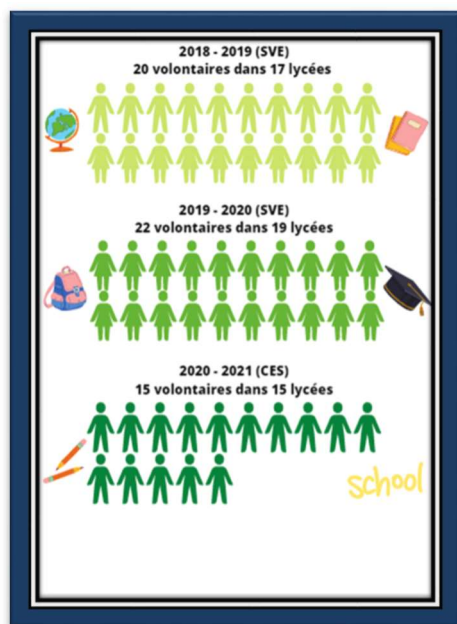
- 2020-2021 : suite à la clôture du projet « SVE stratégique », un nouveau consortium régional avec les mêmes acteurs et cette fois-ci coordonné par le BIJ de Brest, dénommé BEST- Breizh European Solidarity Target. Dans le cadre du CES-Corps européen de solidarité²⁴, ce projet consistait aussi à permettre l'accueil des jeunes volontaires européen·nes dans les lycées bretons mais également dans des collectivités territoriales et des associations.

Partenaires associés → En lien avec les 2 structures de coordination (FRMJC et BIJ de Brest), il s'agit des associations déjà mobilisées sur l'envoi et l'accueil de jeunes volontaires européen·nes et intégrées à ces consortia régionaux : BIJ de Lorient, l'association Gwennili à Quimper, la MAPAR à Redon, la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor et l'association JTM-Jeunes à Travers le Monde. Le Conseil Régional, la Région Académique Bretagne-DAREIC et la DRJSCS ont également soutenu activement cette dynamique associative régionale.

Public visé → Lycées généraux, technologiques et professionnels, publics et privés sous contrat, du réseau d'enseignement Education nationale, agricole et maritime.

²³ <https://servicevolontaireeuropeen.fr/>

²⁴ <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F119>



Bénéficiaires/Impacts →

* Pour la FRMJC :

- 2018 - 2019 : 20 volontaires accueilli-es dans 17 lycées
- 2019 - 2020 : 22 volontaires accueilli-es dans 19 lycées

* Pour le BIJ29 :

- 2020-2021 : 15 volontaires accueilli-es dans 15 lycées

Les bénéficiaires ont été les différentes structures d'accueil de jeunes volontaires que sont les établissements scolaires, les associations et les collectivités territoriales mais aussi leur public et les volontaires qui vont ainsi pouvoir développer et renforcer des compétences personnelles, civiques et professionnelles.

Les plus de l'action → Le lien noué entre les jeunes volontaires en action sur le territoire breton, grâce au regroupement

collectif d'une journée destiné à tous les volontaires, qui a été organisé en distanciel en novembre 2020, leur a permis de faire connaissance, de découvrir les projets de chacun et de travailler sur de potentiels projets collectifs.

Liens 2015-2017 → L'accueil de jeunes volontaires européen·nes, entrepris en 2015 par la FRMJC et pérennisé en 2019 par le BIJ de Brest a permis un développement de cet accueil dans des structures encore plus diversifiées.

Site internet → Voici le lien vers les vidéos réalisées dans le cadre du partenariat stratégique : <https://www.youtube.com/watch?v=kdlJmtBu7tk&list=PL9kT1xhcZxwxOZleskdKiGBIsxlZZrrGm>

Personne contact → Agnès Pissavy (BIJ29), agnes.pissavy@bij-brest.org

Corps européen de solidarité en Bretagne (SVE)
Le bij de brest - 16/16

1 Volontaires dans les lycées bretons : un enjeu de territoire
Le bij de brest 8:04

2 Yoann LEPUIL, coordonateur du projet européen SVE stratégique en...
Le bij de brest 6:07

3 Mariana, volontaire européenne au lycée du Sacré Cœur à St Brieuc
Le bij de brest 4:27

4 Maksim, volontaire européen au lycée Colbert à Lorient
Le bij de brest 4:49

5 Piotr, volontaire européen au lycée Notre Dame à Redon

Juliette Gougeon-Morin (FDMJC22),
juliette.gougeon-morin@frmjcbretagne.org

SVE stratégique
Accueil de volontaires européens dans les lycées bretons

Erasmus+

Volontaires dans les lycées bretons : un enjeu de territoire

2- Action n° 16 : Week-ends ou journées de formation des jeunes

Objectifs → Deux objectifs clés :

- Clarifier les attentes des jeunes avant leur départ en mobilité, faire le point sur leurs ressources (administratives, financières, etc.) avant le départ, se créer un réseau d'entraide et de parrainage ;
- Valoriser le retour post-mobilité, sur le plan à la fois social et professionnel, réfléchir sur leur vécu, avoir un temps pour analyser son expérience.

Résumé de l'action → L'organisation de journées ou de week-ends de formation composés de jeux d'interconnaissance, d'animations interculturelles, d'ateliers en groupes, animés par des formateur·rices de l'éducation formelle et non formelle, permet aux jeunes d'appréhender au mieux leur départ en mobilité.

- 2018 → Un week-end à Cancale + un week-end initialement prévu à Lorient mais reporté en 2019
- 2019 → Un week-end à Lorient + une journée à Dinan + une journée à Loudéac + un week-end à Brest
- 2020 → Trois journées dans les départements Finistère, Côtes d'Armor et Morbihan + un week-end en Ille-et-Vilaine (annulés en raison de la crise sanitaire)

Partenaires associés → Les partenaires impliqués dans l'action étaient :

- Des formateur·rices de l'éducation non formelle et formelle (un de chaque sur chaque formation) ;
- Des jeunes en Service civique qui ont aidé à la construction de ces formations ;
- Des volontaires européens venu·es parler de leur expérience dans le corps européen de solidarité ;
- Des témoignages de voyageur·euses ont aussi eu leur place (témoignages de jeunes ayant fait un tour du monde en solitaire, ou encore un tour de France en stop et sans argent...).

Public visé → Lycéen·nes généraux, technologiques et professionnels, apprenti·es, étudiant·es, demandeur·ses d'emploi, jeunes en insertion, services civiques internationaux, volontaires du programme Corps européen de solidarité, stages professionnels, stages d'étude, jeunes souhaitant participer à des chantiers internationaux, échanges de jeunes...



Bénéficiaires/Impacts → Sur l'année 2018, 34 jeunes ont participé aux deux week-end de formation prévus. En 2019, 83 jeunes ont participé aux 2 journées et aux week-ends prévus. En 2020, les formations n'ont pas pu avoir lieu en raison du contexte sanitaire. Cela représente un total de 117 jeunes sur 2 ans.

Lors de ces week-ends ou journées de formation, on observe :

- L'envie et la motivation des jeunes

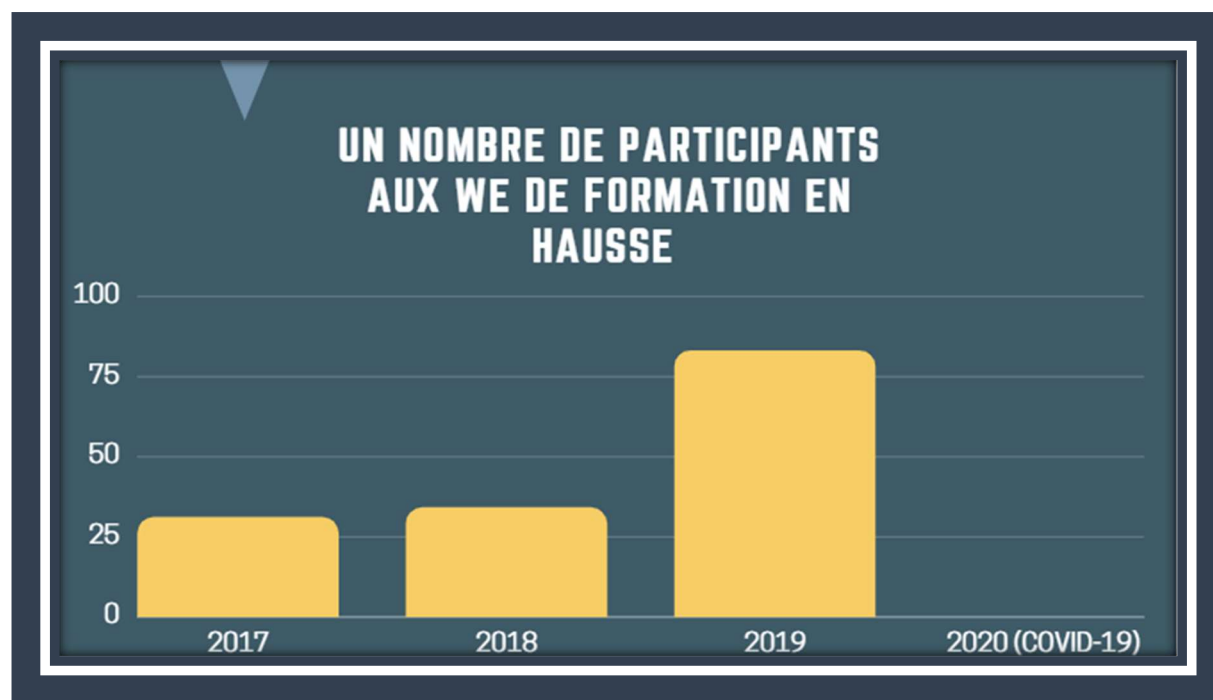
pour partir en mobilité ;

- La transmission d'expérience facilitant notamment l'appréhension du retour en mobilité ;
- Les liens tissés entre les jeunes à l'issue de ces journées.

Personne contact → Morgane Creismas (Ligue de l'enseignement 22), europa.laligue22@laligue22.org

Liens 2015-2017 → Pour l'action n°16, la période 2018-2020 symbolise la pérennisation et la continuité avec un accroissement du nombre de participant-es ainsi qu'une diversification des publics.

Le plus de l'action → La mixité des publics et des partenaires constitue indéniablement une plus-value de ces journées de formation. De plus, les jeunes tissent, pour la plupart, des liens et restent en contact à la suite des journées ou week-ends de formation



III. Les apports du Coremob entre 2015 et 2020.

A) 2018-2020, une période de pérennisation, d'amélioration ou de renouvellement des actions.

1- Les apports multiples du Coremob

Lors de sa création, le Coremob avait pour objectif d'apporter une plus-value en termes de mobilité internationale des jeunes sur l'ensemble territoire breton, grâce aux acteur·rices de la mobilité internationale, avec des jeunes souhaitant s'engager dans un dispositif de mobilité et en favorisant le lien entre éducation formelle et non formelle, peu développé en 2015. C'est cette philosophie d'action qui a guidé les institutions et associations au fil des années.

La seconde période d'action du Coremob, à savoir 2018-2020, peut être considérée comme une période de pérennisation, d'amélioration mais aussi de renouvellement des actions. Le Coremob a ainsi conforté ses acquis tout en cherchant perpétuellement à maintenir cette dynamique de développement sur les 4 points suivants :

- **Le territoire breton** → Le Coremob a redynamisé et valorisé la mobilité internationale grâce au travail partenarial mené par les associations et institutions. Cette instance permet ainsi un meilleur maillage territorial, avec des structures variées à la tête des actions, même s'il faut noter que des zones restent toujours difficiles à toucher. Le développement du numérique avec, par exemple, le site « En route pour le monde » tend à amoindrir cette fracture entre territoires. On observe des dynamiques différentes pour chaque territoire, les métropoles brestoïse et rennaise sont ainsi plutôt focalisées sur l'éducation formelle et l'enseignement supérieur tandis que les structures des Côtes d'Armor impliquées dans le Coremob appuient davantage leur action sur l'accueil de volontaires SVE/CES (service volontaire européen/corps européen de solidarité).
- **Les acteur·rices de la mobilité internationale** → si les acteur·rices du Coremob, en recherche constante d'amélioration, mettent en avant les pistes d'amélioration et les perspectives à envisager pour le prochain plan d'action, cette instance constitue aussi à leurs yeux le gage d'un échange d'informations et de pratiques sur les différents axes de travail. En effet, la coordination régionale des actions menées en faveur de la mobilité internationale permet d'accroître l'efficacité et la cohérence de celles-ci.
- **Les jeunes souhaitant s'engager dans un dispositif de mobilité** → le Coremob, grâce à ses différents chantiers axés notamment sur la lisibilité de l'information ou encore sur la formation des professionnel·les, permet et doit permettre une meilleure connaissance des jeunes sur les opportunités de mobilité internationale. La mobilité internationale est une véritable plus-value dans le parcours d'un jeune car elle lui apporte autonomie, estime de soi et permet bien souvent la découverte d'autrui et de l'interculturalité. Ces éléments contribuent alors au développement personnel et professionnel des jeunes.
- **Le lien formel/non formel** → objectif clé de la période 2015-2020, des actions permettant le déclouisonnement des systèmes d'éducation formelle et non formelle ont été mises en œuvre même si des améliorations peuvent toujours être apportées. L'accueil de jeunes en service volontaire européen/corps européen de solidarité (SVE/CES) est l'action symbolisant le mieux l'avènement de ce lien entre éducation formelle et non formelle. Il y a également les actions du réseau des développeur·euses de la mobilité mobilisant associations comme établissements de formation. C'est notamment par cette dynamique d'interconnaissance entre systèmes éducatifs que le Coremob tendra à se développer dans les années futures.

L'heure du bilan a aussi été l'occasion de découvrir les effets inattendus ou secondaires, positifs, d'un tel dispositif.

2- Les effets inattendus des actions menées

Si les apports anticipés du Coremob sont nombreux et les objectifs atteints dans leur globalité, certains résultats inattendus sont aussi à souligner :

- En raison de la COVID-19 les structures ont dû, pour la plupart, s'adapter et intégrer les mobilités hybrides dans leur logique de travail, voire recentrer certaines de leurs actions sur le territoire français, ce qui n'était pas nécessairement le cas auparavant ;
- La volonté des professionnel·les du secteur d'être formé·es continuellement pour toujours rester au contact des évolutions notamment sur des questions complexes comme l'interculturalité ;
- L'engagement grandissant des jeunes au sein du Coremob avec, par exemple, leur implication importante dans la refonte du site « En route pour le monde » ;
- L'impact de l'accueil de jeunes volontaires européen·nes dans les établissements, associations ou collectivités territoriales... L'accueil donne envie aux jeunes breton·nes de partir à leur tour. Le BIJ 29 a notamment constaté la prise de rendez-vous immédiate de jeunes lycéen·nes pour un départ en mobilité lorsque leur lycée accueillait un jeune européen. En définitive, la présence de ces volontaires européen·nes éveille la conscience et donne envie de bouger !

Ces résultats « inattendus » sont la conséquence directe et positive des actions menées en faveur de la mobilité internationale par les partenaires du Coremob. Ces-derniers font aussi le constat que cette instance a apporté une certaine cohérence régionale et une plus-value aux actions menées en Bretagne.

3- La plus-value d'une instance comme le Coremob pour les chef·fes de file

Les auditions réalisées auprès des chef·fes de file associatifs ont mis en exergue l'intérêt stratégique d'un espace régional tel le Coremob, notamment au niveau de :

- La visibilité des actions menées et des structures aux niveaux régional, national voire même européen ;
- La légitimité des actions portées par les structures dans le domaine de la mobilité internationale avec de plus un travail d'égal à égal avec les institutions permettant des réponses adaptées aux besoins du territoire breton. En d'autres termes, c'est par une coopération étroite entre les institutions et les associations (qui ont une connaissance fine du terrain) que l'action est efficace ;
- La mise en réseau des structures ouvrant alors l'opportunité des mobilités à un panel plus large d'acteur·rices et de jeunes ;
- La pluralité des structures qui confère aux actions une diversité de points de vue permettant ainsi le développement d'actions toujours plus intéressantes (ex : la vision de chaque chef·fe de file a permis de repenser le site « En route pour le monde ») ;
- Le développement de projets communs permettant le maintien d'un dynamisme et d'une complémentarité de l'action ;
- La transparence concernant l'échange d'informations. Ainsi les acteur·rices breton·nes de la mobilité internationale unissent leurs forces pour former une intelligence collective autour d'une thématique commune.

Les années 2018-2020 constitue une période d'amélioration, de pérennisation et de renouvellement des actions sur les différents aspects présentés. Cependant, il est primordial de prendre de la hauteur et de considérer les apports transversaux du Coremob sur la période 2015-2020.

B) La période 2015-2020 : les apports transversaux du Coremob.

1- Un bilan positif tant au niveau qualitatif que quantitatif (2015-2020)

L'amélioration des actions menées au sein du Coremob sur la période 2015-2020 peut être observée sous 2 prismes :



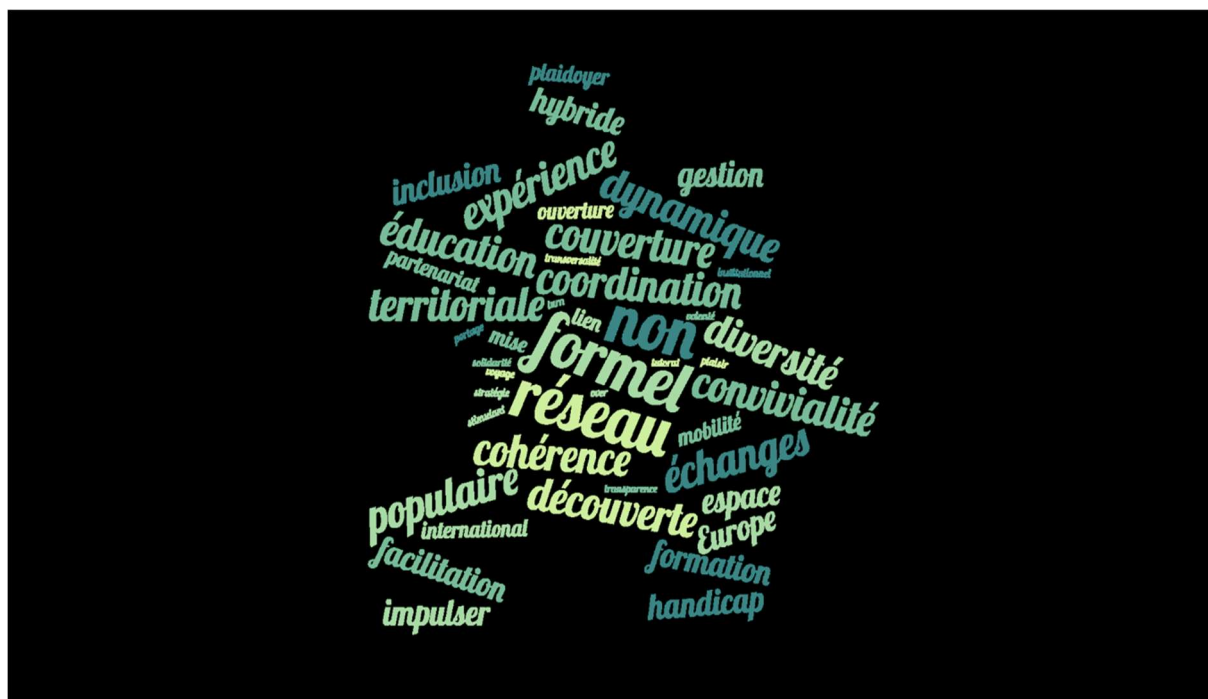
- **L'angle quantitatif** c'est-à-dire, par exemple, l'augmentation du nombre de départs en mobilité, du nombre d'accueils de jeunes, du nombre d'abonné·es à un site/une newsletter, de la fréquentation du site « En route pour le monde », du nombre de développeur·euses au sein d'un réseau Erasmus +, etc. La tendance générale est à l'augmentation de toutes ces « données ».

- **Concernant l'angle qualitatif**, le Coremob est perçu par les participant·es comme un multiplicateur d'actions, d'échanges, permettant une cohérence renforcée de l'action en Bretagne. Les rapports de confiance entre institutions et associations, le travail partenarial et la réactivité des

associations, du fait de leur connaissance des évolutions sur le terrain, ont permis une amélioration qualitative générale. Le Coremob permet la mise en œuvre de projets communs, l'interconnaissance et il s'agit également de l'outil commun de communication pour tous les acteur·rices de la mobilité internationale breton·nes, notamment à travers le site En route pour le monde qui a permis une véritable mise en cohérence des différentes actions.

De plus, il est à noter que la thématique de la mobilité internationale étant une action volontariste, elle n'est pas nécessairement portée par toutes les collectivités territoriales. Le Coremob est venu conforter la dynamique bretonne et à apporter de la cohérence aux actions menées.

Si les chiffres et les retours individuels sont parlants, il est intéressant d'entendre le point de vue des chef·fes de file et ce que le Coremob représente pour leur structure.



2- « Le Coremob c'est ... », le constat d'un dispositif efficient par les chef-fes de file

Une question a ici été posée aux chef-fes de file : quel résumé feriez-vous du Coremob pour les années 2015-2020 ? Quels grands objectifs ont selon-vous été réalisés ?

CRIJ : « Entre 2015 et 2020, une véritable **dynamique de réseau** s'est mise en place au sein du Coremob et chacun a su trouver sa place. Le Coremob c'est aussi un **travail de coordination** où les chantiers ne peuvent exister et être efficaces sans interactions. Cette instance a permis de passer d'un travail unilatéral des structures à une coordination de la mobilité internationale sur le territoire breton. En définitive, le Coremob constitue le fer de lance des plans mobilisation jeunesse sur d'autres thématiques ».

MAPAR : « Le Coremob c'est la **mise en réseau des acteur-rices** de la mobilité internationale en Bretagne et le lieu d'échanges, de pratiques et de formulation de besoins. C'est aussi l'**outil d'orientation de la mobilité internationale en Bretagne**, porté par la Région, avec un élargissement du champ d'action en passant du local au régional. Par cette instance, la démocratisation de la mobilité européenne peut aussi être observée ».

JTM : « Le Coremob est un **espace de travail en réseau, de non concurrence entre acteur-rices, de complémentarité des acteur-rices associatif-ves et institutionnel-les** qui assure en parallèle un rôle de veille, de plaidoyer et de visibilité ».

BIJ de Brest : « Le Coremob résumé en quelques mots clés se sont des partenaires, du **réseau**, des formations, de l'**échanges de pratiques** et enfin une **force d'impulsion de projets** qui se développent au fur et à mesure ».

Ligue 22 : « Le Coremob c'est la **force du réseau**, que cela soit entre les structures de l'éducation formelle et non formelle mais aussi entre les jeunes, qui créent des liens pendant les rencontres »

FRMJC : « Le Coremob constitue une **mise en réseau des acteur-rices breton-nes de la mobilité** avec des manières de fonctionner différentes ».

Ces retours des structures associatives font unanimement appel aux notions de « mise en réseau », « complémentarité », « coordination », « échange de pratiques », qui sont des éléments que l'on retrouve dans la circulaire interministérielle du 23/02/2015, confirmant ainsi la réalisation des objectifs initiaux.

3- Adéquation entre les objectifs fixés par la circulaire interministérielle du 23/02/2015²⁵ et les résultats obtenus

Comme énoncé dans les propos introductifs, la circulaire interministérielle de février 2015 a posé des objectifs à atteindre par les comités régionaux de la mobilité internationale et européenne des jeunes.

Le Coremob breton est-il parvenu aux objectifs fixés en 2015 par l'Etat ? Initialement, la circulaire énonçait la volonté du Gouvernement de « *développer la coordination des acteurs, leur mise en réseau et leur complémentarité* » et cela dans le but « *d'assurer un accès plus large de tous les jeunes aux expériences de mobilité* ». Concernant ce point et au vu des retours émis par les chef·fes de file, il apparaît que le Coremob a accompli cette mission de mise en réseau des acteur·rices breton·nes de la mobilité.

S'agissant du deuxième objectif, le Gouvernement affirmait en 2015 la volonté de « *décliner au niveau des territoires la coordination et la mise en réseau des acteurs concernés par la mobilité européenne et internationale des jeunes* ». D'après leurs différents retours, les chef·fes de file et institutions font le constat en 2021 d'une bonne coordination et d'une complémentarité des chantiers mais aussi des partenaires de la mobilité.

En conclusion, au-delà de l'amélioration globale de la mobilité internationale sur la période 2015-2020, les acteur·rices breton·nes ont su répondre aux objectifs fixés 6 ans auparavant. Le Coremob est aujourd'hui un réseau technique d'acteur·rices de la mobilité. Ils y trouvent un lieu d'échanges d'informations, de partage de pratiques et d'impulsion de projets.

²⁵ <https://www.legifrance.gouv.fr/circulaire/id/39281>

PARTIE II. L'après Coremob 2018-2020

I. 2021 : année de transition

A) Les évolutions de la gouvernance du Coremob et du pilotage au sein des chantiers

1- Evolution de la compétence « mobilité internationale des jeunes »

Depuis sa création en 2015, le Coremob était co-piloté par l'Etat, à travers la DRJSCS et la DAREIC, et par le Conseil régional.

Depuis décembre 2021²⁶, la compétence portant sur la mobilité internationale des jeunes en Bretagne a été déléguée par l'Etat au Conseil régional de Bretagne avec des conséquences sur le pilotage du Coremob.

Le Conseil régional est désormais seul en charge de l'animation et du secrétariat exécutif du Coremob. L'Etat maintiendra sa présence à travers deux directions du Rectorat : la DAREIC et la DRAJES (créée au 1^{er} janvier 2021).

2- Le rôle de chef-fe de file, une fonction présentant des avantages et des points de vigilance.

Le système de gouvernance actuel du Coremob est globalement positif tant au niveau institutionnel qu'au niveau des chef-fes de file. Il est à noter que le système de Comité opérationnel (COOPER), organe technique de gouvernance comprenant institutions et chef-fes de file, contribue aussi à l'efficacité de l'instance avec une préparation très importante en amont. Il est intéressant d'analyser les retours des structures sur cette fonction de chef fe de file, à la fois ceux positifs et les pistes d'amélioration.

²⁶ Décret no 2021-1697 du 17 décembre 2021 portant délégation de compétences du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports à la région Bretagne



Les aspects positifs de la fonction de chef·fe de file :

- Bénéficier d'un positionnement régional fort et d'une légitimité régionale renforcée sur la thématique de la mobilité internationale ;
- S'inscrire au sein d'une dynamique de réseaux de professionnel·les de l'éducation avec un travail partenarial important mené tant au niveau institutionnel qu'associatif ;
- Mettre l'expérience accumulée par les structures au service des autres acteur·rices de la mobilité pour un meilleur accompagnement et une prise en compte précise des besoins de ceux-ci ;
- Partager et échanger des pratiques et visions différentes pour l'enrichissement mutuel ;
- Etre force de proposition pour faciliter la prise de parole de tous et la coopération ;
- S'engager à maintenir le dynamisme d'action, la convivialité et l'émulation entre partenaires notamment lors des grands rendez-vous annuels.

Les points de vigilance de la fonction de chef·fe de file :

- Le rôle de chef·fe de file peut parfois s'avérer quelque peu énergivore, voire chronophage, avec une charge administrative et financière qui peut s'avérer conséquente. Il conviendra de travailler à des améliorations et une meilleure répartition de cette charge entre les différents acteurs. ;
- La fonction demande d'effectuer un suivi minutieux des actions et de pouvoir transmettre une information complète aux nouveaux arrivants.

Le rôle de chef·fe de file a été initialement pensé comme un rôle d'animateur·rice de réseau. Il·elle a pour mission de piloter, structurer et coordonner les actions au sein de son chantier pour garantir la cohérence régionale des actions menées en faveur de la mobilité internationale.

Avoir été chef·fe de file en 2021, c'est aussi avoir traversé une crise sans précédent...

B) La COVID-19 : des projets freinés, adaptés mais maintenus !

1- Un maintien de la qualité et de la fluidité des échanges malgré la crise sanitaire

Le 16 mars 2020, le Président de la République annonçait le premier confinement sur l'ensemble du territoire français. Cette date a marqué la mise à l'arrêt d'une majorité des activités y compris celles menées en faveur de la mobilité internationale des jeunes.

Ce premier confinement a été perçu par les bénéficiaires des dispositifs mais aussi par les acteur·rices de la mobilité comme une véritable période d'incertitude alliant annulations, reprogrammations multiples et périodes d'attente. Cela a été un moment difficile, d'une part pour les jeunes qui ont dû gérer la déception de ne pas partir et d'autre part pour les acteur·rices qui se trouvaient dans une situation inédite.

Une fois cette période de flottement passée, c'est l'annulation des événements ou le report qui a primé lorsque la France était en confinement complet. Le premier confinement a donc marqué un ralentissement de l'activité au niveau des actions du Coremob.

Cependant, rapidement, les structures et institutions ont réagi, à la fois en relocalisant des actions en Bretagne (ex : formations Mob-à'-venir organisées par JTM), en rationalisant les dispositifs de mobilité, en se recentrant sur des actions internes, en reprenant des projets en retard et enfin en se concentrant intellectuellement sur l'amélioration de la qualité des projets.

Cette période a aussi été propice à l'utilisation de l'outil numérique avec une remarquable adaptabilité des structures dans le passage au distanciel. La COVID-19 a aussi été d'une certaine manière un accélérateur au niveau du développement de certains types de mobilités, comme par

exemple les mobilités hybrides. L'organisation d'actions en visio-conférence altère quelque peu la qualité et la fluidité des échanges mais cette solution a été l'unique moyen de maintenir la dynamique des actions. Certain·es acteur·rices font néanmoins part des limites de l'utilisation de l'outil numérique pour fonctionner avec les méthodes de l'éducation populaire.

La crise sanitaire a permis aux structures de développer une forme de solidarité, de renforcer ou simplement de maintenir les liens existants avec des partenaires de longue date et ainsi de communiquer sur les impacts de la crise. Enfin, la crise sanitaire traversée actuellement n'affecte pas l'appétence des jeunes pour la mobilité internationale. Au contraire, l'envie de bouger semble décuplée mais les projets sont désormais envisagés à plus long terme.

2- La visio-conférence et l'utilisation d'outils innovants, en attendant le retour au présentiel

- L'organisation actuelle des événements exclut le retour en présentiel, au regard de la tension sanitaire sur le territoire. L'adaptabilité des structures et des institutions composant le Coremob est à souligner, il est important de noter qu'en cette période difficile, le choix a été fait de maintenir l'essentiel des événements (COOPER, Coremob, etc.) en distanciel. Le travail en visio-conférence constitue, à l'heure du bilan, la solution privilégiée pour les différents échanges.
Si une amélioration faisait son apparition, la solution de l'organisation d'événements hybrides pourrait être envisagée par les acteur·rices du Coremob.
- Le 8^{ème} Coremob, de décembre 2020, a été l'occasion d'expérimenter un événement en distanciel complet. Les retours sont partagés mais les structures s'accordent majoritairement à dire que ce type d'événement permet de maintenir le lien, d'échanger et d'insuffler un certain dynamisme dans la période. En revanche, le constat est aussi fait que le distanciel affecte la qualité d'intégration de nouveaux participant·es à l'instance, la compréhension de certains éléments et enfin, que ces événements en ligne limitent les échanges informels. Or ces derniers constituent bien souvent des moments privilégiés entre les différents acteur·rices, ils permettent d'obtenir des précisions sur certains points et de créer du lien.
- Les réunions avec des solutions numériques innovantes apparaissent comme indispensables à l'heure de la Covid car si la visio-conférence permet de maintenir certaines réunions, en revanche dès lors que celle-ci sont organisées sur un format plus long, l'utilisation d'outils comme Zoom, Teams, Skype ou autre peut devenir lassante et épuisante.

3- Le retour en présentiel : une attente sociale et professionnelle sous réserve d'une amélioration sanitaire

Malgré tous les efforts faits par les associations et les institutions pour s'adapter à la situation particulière due à la crise sanitaire, l'envie de se retrouver revient souvent lors des auditions. D'un point de vue social comme professionnel, les acteur·rices du Coremob ressentent le besoin de partager à nouveau des moments de travail studieux mais aussi conviviaux qui font la force de cette instance.

La reprise du présentiel facilitera d'une part l'intégration de nouveaux participant·es, et d'autre part, la dimension informelle des échanges qui est le gage d'une coopération en perpétuelle amélioration et d'une interconnaissance entre les structures. Ces réunions, dès lors que la situation

le permettra, seront probablement un moyen de renforcer des liens, déjà structurés, entre les acteur·rices de la mobilité internationale.

II. L'après 2021 : quelle évolution du Coremob ?

A) Les préconisations et perspectives

1- Les perspectives des chef-fes de file sur les différents chantiers

Chantier n°1 :

Le CRIJ, chef de file du chantier n°1 entrevoit certaines perspectives :

- Poursuivre le développement de la plateforme des Galet'trotteurs en y intégrant une cartographie interactive permettant le partage d'expérience, les échanges entre jeunes et professionnel·les, les rencontres entre jeunes intéressé·es par la mobilité sur le territoire breton, la visibilité des dispositifs de mobilité et en créant un groupe sur les réseaux sociaux des Galet'trotteurs ;
- Poursuivre le développement du site « En route pour le Monde » et la transformation progressive du format de la newsletter. Parallèlement, la diffusion des actualités des partenaires, la dynamisation de l'espace professionnel du site avec le développement d'une page formation et enfin la réalisation de vidéos pouvant servir de supports d'information pour toutes les personnes intéressées par la mobilité internationale se poursuivront ;
- Continuer à investir le volet de la formation notamment à travers l'information jeunesse mais aussi en animant le webinaire « informer sur les dispositifs de mobilité internationale » proposé par le GREF dans le cadre d'Idéo (service public d'information et d'aide à l'orientation en Bretagne) ;
- S'investir dans la solidarité internationale en la faisant connaître aux yeux des acteur·rices et des jeunes ainsi qu'en intégrant une page dédiée dans la rubrique s'informer du site « En route pour le Monde » en association avec RBS (Réseau Bretagne Solidaire) et le réseau Ritimo²⁷ (Réseau d'information et de documentation pour la solidarité et le développement durable).

Chantier n°2 :

La MAPAR intervient au sein du chantier n°2 à travers trois actions. Pour 2021-2026, l'association souhaiterait développer son écoute des besoins des acteur·rices de la mobilité afin d'une part, de favoriser l'apprentissage des compétences entre les acteur·rices de l'éducation formelle et non formelle et d'autre part, de poursuivre ses actions de formation dans le domaine de l'interculturel. Parallèlement, la MAPAR souhaite développer les savoir-faire autour du tutorat pour l'accueil de jeunes internationaux.

Enfin, la MAPAR soulève la problématique importante du troisième échec de leur demande de financement européen en ce qui concerne les actions en faveur de l'interculturalité et des échanges formels/non formels. Il apparaît important ici pour la MAPAR de bien définir à la fois les objectifs, les moyens pour les réaliser et les acteur·rices qui souhaitent se mobiliser pour les atteindre dans le cadre du nouveau programme Erasmus + 2021/2027.

Chantier n°3 :

Jeunes à travers le monde est à la tête de trois actions au sein de ce chantier. L'association souhaite renouveler annuellement l'organisation du séminaire « Mobilité internationale, jeunesse(s) et travail social » en ciblant une thématique centrale chaque année, en invitant des partenaires européen·nes

²⁷ <https://www.ritimo.org/Presentation>

différent·es, et en donnant plus de place à des jeunes. D'autre part, l'action Jersey 2 Days Pro devrait également être reconduite annuellement avec une volonté affichée d'autonomiser plus les partenaires. Enfin, pour ce qui est de l'action « Chantier en Crête », JTM projette de réinvestir cette idée avec un nouveau chantier collectif inter missions locales, le « Breizh Express ».

Il s'agit surtout pour la nouvelle période qui s'ouvre d'organiser des journées régionales de formation et d'échange de pratique ainsi que des actions de mobilité en prise avec les réalités du terrain. A travers en particulier les liens entre la mobilité et l'obligation de formation des 16-18 ans, le décrochage scolaire, les publics « invisibles », le(s) « handicap(s) », etc. Pour cela de nouveaux·elles acteur·rices ont rejoint en 2021 la dynamique (les associations Kondor et Breizh Insertion Sport, ainsi que le Service information, orientation et évolution professionnelle du Conseil régional).

Chantier n° 4 :

Lors des deux dernières années, trois chef·fes de file se sont partagés le pilotage du chantier n° 4. Le BIJ de Brest et la FRMJC étaient conjointement en charge de l'accueil de jeunes, dans un premier temps en SVE (service volontaire européen) puis en CES (corps européen de solidarité), tandis que la Ligue de l'enseignement des Côtes d'Armor était à l'initiative des week-ends de formation.

Les perspectives quant à l'accueil des jeunes volontaires européen·nes sont les suivantes : suite à la clôture du projet SVE stratégique piloté par la FRMJC et du projet BEST piloté par le BIJ29, les membres de ces consortia régionaux ont décidé de monter des consortia départementaux pour les futurs dépôts de projets afin de pérenniser l'accueil de volontaires tout en maintenant une discussion régionale entre les professionnel.le.s : tuteur.rice.s des structures d'accueils mais aussi les animatrices/coordinatrices des structures de coordination départementales, du Conseil Régional, de la DAREIC.

Concernant les week-ends de formation en amont et en aval des mobilités (organisés par la Ligue de l'enseignement 22), la volonté de l'association est de les maintenir tout en les adaptant dans leur format avec de préférence des formations sur une journée pour toucher plus de jeunes. En ce qui concerne l'acquisition des compétences et les craintes liées au départ, il pourrait être intéressant de revisiter la façon d'aborder le sujet.

2- Les préconisations pour 2022-2027

Les préconisations pour le prochain plan d'action 2021-2026 sont l'occasion de mettre en avant les pistes de travail pour la suite du Coremob. Ces préconisations sont issues des retours écrits émis par les chef·fes de file ou des entretiens menés lors de la réalisation du bilan. Les entretiens avec les acteur·rices de la mobilité internationale ont permis de proposer ici une compilation non exhaustive des besoins, recommandations et propositions faites. Celles-ci aideront à l'optimisation des actions du Coremob pour que cette instance garde son dynamisme et ses effets positifs sur le territoire.

Les réflexions sur les objectifs sont ainsi présentées tant au sein même des chantiers que de façon plus globale avec les axes transversaux qui semblent pertinents à développer. D'autre part, la gouvernance du Coremob est également interrogée pour parvenir à un fonctionnement toujours plus efficient.

- Réflexion sur les objectifs :

A poursuivre:

- **Éviter toute forme de cloisonnement des thématiques** que ce soit au niveau de l'information comme de l'action, notamment sur les questions relatives les personnes en situation de handicap. Pour poursuivre cet objectif de décroisonnement, l'échange de pratiques, la coopération entre acteur·rices des réseaux du formel comme du non formel et le développement des espaces de formation sont indispensables.

A envisager pour 2022-2027 selon les chef·fes de file :

- **Réflexion sur l'impact environnemental** des mobilités internationales, en permettant une réflexion de fond sur les « mobilités douces » ;
- **Intégration de nouveaux acteur·rices** au sein du Coremob, notamment ceux de la thématique « solidarité internationale ». Au-delà de l'entrée de nouveaux acteur·rices, le souhait de créer de nouveaux chantiers est aussi une question à traiter alors que des thématiques comme la mobilité entrante occupent une place croissante ;
- **Intégration des jeunes** au sein du Coremob avec différents niveaux de réflexion. Intégrer des jeunes au cœur même des actions est en effet enrichissant comme le prouve le travail effectué pour la refonte du site en route pour le monde. Cette intégration concerne aussi leur présence lors des rassemblements annuels car le rôle de témoin joué par les jeunes est important et permet de bénéficier de leurs ressentis sur leurs expériences de mobilité. Enfin, le renforcement de leur présence au sein des instances de décision est une question qui se pose mais préalablement il conviendra de mettre en place un temps de travail et de réflexion sur la place que ceux-ci souhaitent occuper.
- **Réflexion sur la gouvernance :**

Quels aménagements pourraient être envisagés ? Faut-il intégrer de nouveaux/nouvelles chef·fes de file pour garder une certaine dynamique ?

Au **niveau du pilotage intra-chantiers**, la **gouvernance partagée** semble être un point positif sur lequel les structures souhaitent continuer à s'appuyer pour l'avenir. Ce co-pilotage permet une remontée des besoins efficace et donc une orientation vers des réponses adaptées.

En revanche, si une organisation similaire est privilégiée, les associations souhaiteraient voir l'intégration de nouveaux acteur·rices tout en maintenant l'idée de co-pilotage, de nouveaux chef·fes de file, voire la création de chantiers nouveaux.

B) Un Coremob tourné vers l'avenir

1- De nouvelles pistes de réflexion : les mobilités douces ? Les mobilités hybrides ? La solidarité internationale ?

L'année 2021 est aussi marquée par un temps de réflexion sur les axes de travail à prendre en considération pour l'avènement d'un plan d'action 2022-2027. En effet, certaines thématiques nouvelles apparaissent et devront probablement faire parties de la philosophie générale du Coremob à l'avenir.

Trois pistes de réflexions semblent émerger au sein des structures et institutions : les mobilités dites « hybrides », les mobilités douces et la solidarité internationale.

a. Les mobilités hybrides

Si l'utilisation des mobilités hybrides a été accélérée du fait de la crise sanitaire, son intégration dans les processus de mobilité internationale est de plus en plus prééminente. En effet, trois types de mobilités « nouvelles » ont vu le jour :

- La mobilité hybride c'est-à-dire une mobilité alliant des temps en présentiel à l'étranger et des temps dans le lieu habituel d'étude ou de travail ;
- La mobilité virtuelle (ex : travailler avec une entreprise européenne sur des dossiers internationaux depuis la France en entreprise ou en établissement) ;
- La mobilité in situ (ex : stage réalisé en France mais virtuellement à l'étranger).

Ces nouvelles formes de mobilité sont intéressantes. Cependant, elles requièrent du temps et surtout de l'adaptation tant sur l'outil numérique que sur les personnes car les professionnel·les de la mobilité n'ont pas nécessairement la formation adéquate et l'habitude d'utiliser ces nouveaux outils.

b. Les mobilités douces

Tout d'abord, on constate à nouveau que la crise sanitaire actuelle a renforcé et accéléré cette idée de mobilités douces. L'impact environnemental des mobilités internationales est en passe de devenir une entrée transversale dans la majorité des projets. En effet, il apparaît évident aux yeux des participant·es du Coremob que l'empreinte carbone des mobilités est un enjeu important qu'il conviendra de prendre en compte pour le futur.

Par conséquent, l'orientation vers les mobilités douces doit être étudiée plus longuement. Il faut rappeler que cette idée qui émerge, se développe massivement auprès des jeunes, soucieux·euses de l'avenir de la planète. Il existe une volonté de travail conjoint et de mutualisation des réflexions dans les mois et années à venir, mais ce type de mobilité implique une organisation plus complexe nécessitant de réinventer la mobilité internationale. En quelques mots : voyager moins loin, moins vite et plus longtemps.

c. La solidarité internationale

Peu visible dans les actions menées par le Coremob entre 2015 et 2020, la solidarité internationale pourrait être plus mise en lumière dans le prochain plan d'action. Les chef·fes de file et institutions sont unanimes sur la question, la solidarité internationale est une piste à explorer pour 2022-2027.

L'intégration d'une nouvelle thématique au sein du plan d'action implique nécessairement des éléments nouveaux à prendre en compte :

- Une pure question terminologique se pose en amont : qu'est-ce que la solidarité internationale englobe et représente ?
- Quels pourraient être les nouveaux participant·es, spécialisé·es sur la solidarité internationale, au Coremob ?
- Quelle organisation pourrait être envisagée ?

Des réflexions sont actuellement en cours sur ces points. On observe d'ores et déjà une collaboration entre RBS (Réseau Bretagne Solidaire) et certains chefs de file comme JTM ou le CRIJ. Il pourrait par ailleurs être envisagé de créer une rubrique sur le site En route pour le monde pour améliorer la communication autour de la solidarité internationale afin de la rendre plus compréhensible et accessible pour les jeunes.

2- La réflexion à venir sur le prochain plan d'action 2022-2027

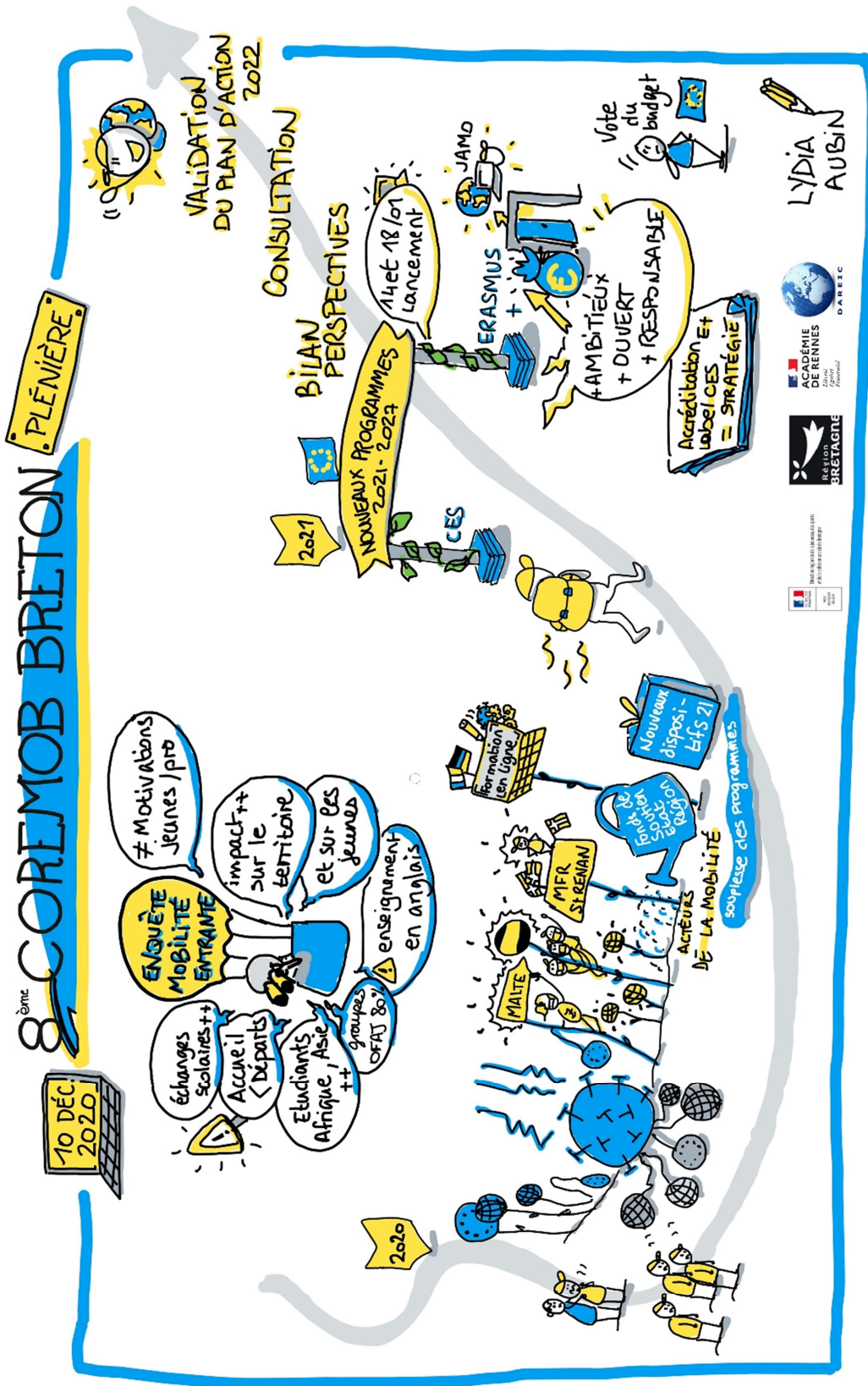
L'année 2021 est particulière pour les différentes raisons évoquées en amont et charnière pour l'avenir du Coremob. En effet, la fin de l'année constituera une échéance importante pour le prochain plan d'action avec une nécessaire affirmation d'une volonté politique des futurs élu·es régionaux·les et de l'Etat (DAREIC et DRAJES).

Des temps forts à venir sont à retenir à l'heure du bilan :

→ Organisation d'une rencontre spécifique sur le bilan du Coremob sur les six années passées, afin de mener une réflexion sur les chantiers à pérenniser, à aménager ou à créer. Ce rendez-vous sera aussi l'occasion d'explorer les évolutions envisageables dans les chantiers du Coremob et en termes de gouvernance de définir quels seront les chef·fes de file, etc.

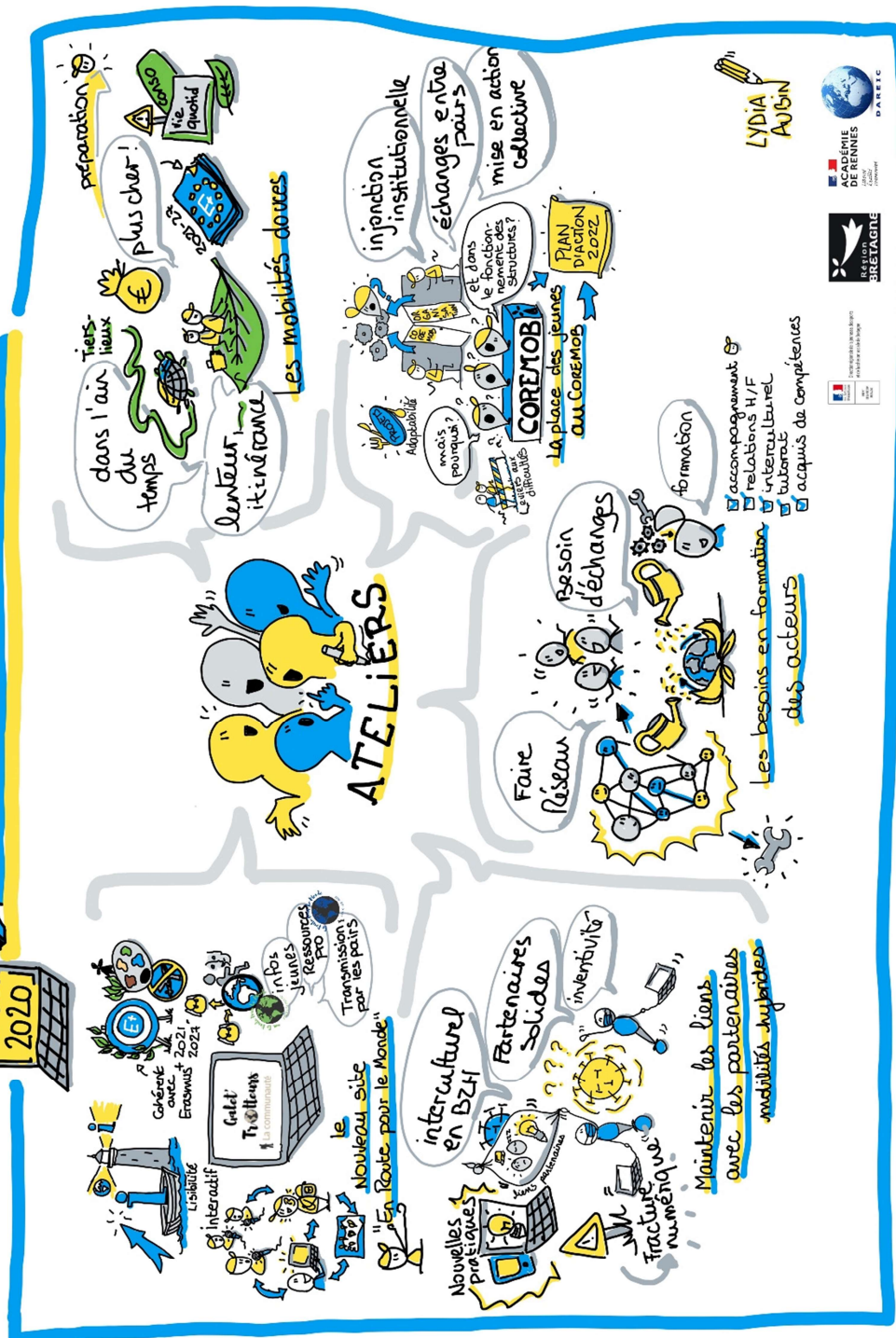
→ Lancement lors du neuvième Coremob du nouveau plan d'action allant jusqu'en 2027. Cette planification sur plusieurs années repose sur l'investissement des institutions, des chef·fes de file et partenaires associé·es qui sont la clé de la réussite et du dynamisme du Coremob. En agissant en coordination et en complémentarité, la mobilité internationale bretonne tendra à s'améliorer continuellement.

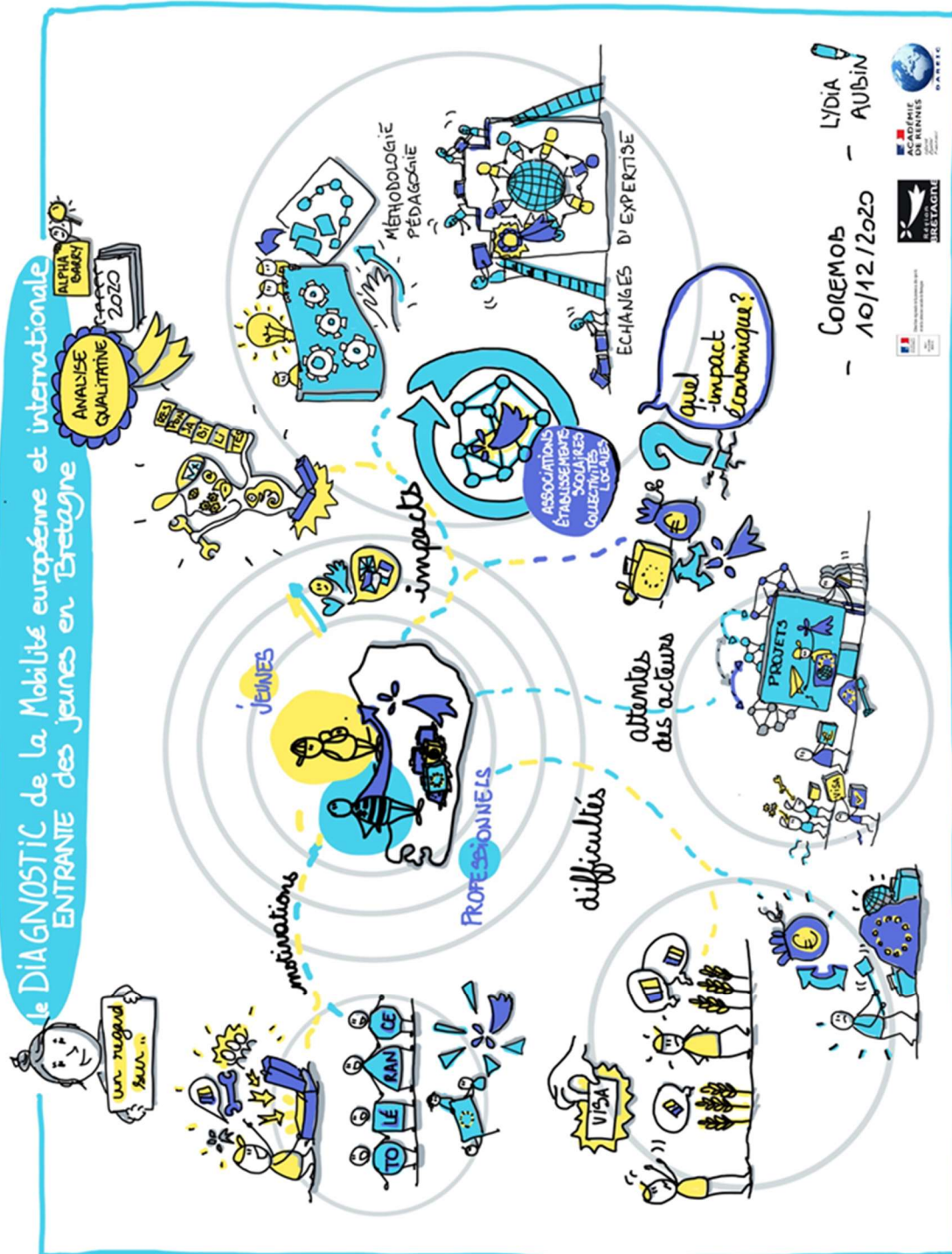
Annexes



8^{ème} COREMOB BRETON

10 DEC. 2020







RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21 101 – 35 711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh
www.bretagne.bzh